



Société anonyme au capital de 18.572.733 euros
Siège social : 89-91 Boulevard National - 92250 La Garenne Colombes
329.764.625 R.C.S Nanterre

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
2012/13
(Exercice du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013)

Des exemplaires du présent Rapport Financier Annuel sont disponibles au siège social d'Avanquest Software
91 boulevard National – 92257 La Garenne-Colombes Cedex ainsi que sur le site Internet d'Avanquest Software
<http://www.avanquest.com>.

INDEX

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE.....	5
2. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2013.....	6
2.1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	6
2.2. ETAT DE SITUATION FINANCIERE.....	7
2.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	8
2.4. TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	9
2.5. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES.....	10
2.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2013.....	39
3. COMPTES SOCIAUX D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 30 JUIN 2013.....	41
3.1. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2013.....	41
3.2. BILAN ACTIF AU 30/06/2013.....	42
3.3. BILAN PASSIF AU 30/06/2013.....	43
3.4. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX.....	44
3.5. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2013.....	62
4. RAPPORT DE GESTION D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 30 JUIN 2013.....	64
4.1. COMPTES CONSOLIDES.....	64
4.1.1. ACTIVITE DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2012/13.....	64
4.1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2012/13 CLOS LE 30 JUIN 2013.....	64
4.1.3. ELEMENTS FINANCIERS.....	65
4.1.3.1. Chiffres clés.....	65
4.1.3.2. Répartition du chiffre d'affaires.....	66
4.1.3.3. Résultat opérationnel courant.....	66
4.1.3.4. Résultat opérationnel.....	67
4.1.3.5. Frais de recherche et développement.....	67
4.1.3.6. Résultat financier.....	67
4.1.3.7. Impôts sur les bénéfices.....	67
4.1.4. SITUATION DE L'ENDETTEMENT.....	68
4.1.5. PERSPECTIVES 2013/14.....	69
4.1.6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	69
4.2. COMPTES SOCIAUX.....	69
4.2.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE 2012/13.....	69
4.2.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2012/13 CLOS LE 30 JUIN 2013.....	70
4.2.3. ELEMENTS FINANCIERS.....	70
4.2.3.1. Chiffres clés.....	70
4.2.3.2. Analyse des résultats.....	70
4.2.3.2.1. Dépenses et charges somptuaires (art. 39 4° du CGI).....	71
4.2.3.2.2. Affectation du résultat.....	71
4.2.3.2.3. Activité en matière de recherche et développement.....	71
4.2.4. ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	73
4.2.5. SITUATION DE L'ENDETTEMENT.....	74
4.2.6. INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT.....	75
4.2.7. PERSPECTIVES D'AVENIR.....	75

4.2.8	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	75
4.3	FACTEURS DE RISQUES.....	76
4.3.1	<i>Risque clients</i>	76
4.3.2	<i>Risque fournisseurs</i>	76
4.3.3	<i>Risque de marché</i>	76
4.3.3.1	<i>Risque de change</i>	76
4.3.3.2	<i>Risque de taux</i>	76
4.3.3.3	<i>Risque sur actions</i>	77
4.3.4	<i>Risque de liquidités</i>	77
4.3.5	<i>Risques technologiques</i>	77
4.3.6	<i>Risques juridiques, risques liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle</i>	77
4.3.7	<i>Risques liés aux Ressources Humaines</i>	78
4.3.8	<i>Risques industriels et risques liés à l'environnement</i>	78
4.3.9	<i>Assurances- Couverture des risques</i>	78
4.4	INFORMATIONS GENERALES	79
4.4.1	<i>Organigramme du Groupe Avanquest</i>	79
4.4.2	<i>Renseignement concernant le capital</i>	80
4.4.2.1	<i>Capital social</i>	80
4.4.2.2	<i>Répartition du capital et des droits de vote</i>	80
4.4.2.3	<i>Evolution du capital</i>	81
4.4.2.4	<i>Capital autorisé non émis</i>	82
4.4.2.4.1	<i>Option de souscription d'actions</i>	84
4.4.2.4.2	<i>Attributions gratuites d'actions</i>	84
4.4.2.4.3	<i>Bons de souscription d'actions</i>	85
4.4.2.4.4	<i>Obligations convertibles</i>	85
4.4.2.5	<i>Evolution du cours de bourse</i>	86
4.4.3	<i>Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital</i>	87
4.4.3.1	<i>Programme de rachat d'actions propres</i>	87
4.4.3.1.1	<i>Programme voté par l'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2011</i>	87
4.4.3.1.2	<i>Bilan du programme de rachat</i>	87
4.4.3.2	<i>Pacte d'actionnaires</i>	87
4.4.4	<i>Mandataires sociaux</i>	88
4.4.4.1	<i>Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux</i>	90
4.4.4.2	<i>Rémunérations et avantages de toute nature octroyés aux mandataires sociaux</i>	92
4.4.4.3	<i>Etat récapitulatif des déclarations d'opérations sur titres</i>	93
4.4.5	<i>Commissaires aux comptes</i>	94
4.4.5.1	<i>Commissaires aux comptes titulaires</i>	94
4.4.5.2	<i>Commissaires aux comptes suppléants</i>	94
4.4.6	<i>Règles régissant la modification des status</i>	94
4.4.7	<i>Dividende</i>	94
4.4.8	<i>Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique</i>	94
4.4.9	<i>Faits exceptionnels et litiges</i>	95
4.4.10	<i>Avis de la Délégation Unique du Personnel</i>	95

4.4.11	<i>Participation des salariés au capital de la société</i>	95
4.4.12	<i>Inventaire des valeurs mobilières</i>	95
4.4.13	<i>Tableau des résultats des cinq derniers exercices</i>	96
4.5	INFORMATIONS SOCIALES ET RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT.....	97
4.5.1	DEMARCHE RSE DU GROUPE AVANQUEST.....	97
4.5.2	INDICATEURS RSE.....	98
4.5.2.1	INDICATEUR SOCIAUX.....	98
4.5.2.1.1	<i>EMPLOI</i>	98
4.5.2.1.2	<i>ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL</i>	99
4.5.2.1.3	<i>RELATIONS SOCIALES</i>	99
4.5.2.1.4	<i>SANTE ET SECURITE</i>	100
4.5.2.1.5	<i>FORMATION</i>	100
4.5.2.1.6	<i>EGALITE DE TRAITEMENT</i>	101
4.5.2.1.7	<i>PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS OIT</i>	101
4.5.2.2	INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX.....	101
4.5.2.2.1	<i>POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE</i>	101
4.5.2.2.2	<i>POLLUTION ET GESTION DES DECHETS</i>	101
4.5.2.2.3	<i>POLLUTION ET GESTION DES DECHETS</i>	102
4.5.2.2.4	<i>CHANGEMENT CLIMATIQUE</i>	102
4.5.2.2.5	<i>PROTECTION DE LA BIODIVERSITE</i>	103
4.5.2.3	INDICATEURS SOCIETAUX.....	103
4.5.2.3.1	<i>IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE</i>	103
4.5.2.3.2	<i>SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS</i>	103
4.5.2.3.3	<i>RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE</i>	103
4.5.2.3.4	<i>LOYAUTE DES PRATIQUES</i>	103
4.5.2.3.5	<i>AUTRES ACTIONS ENGAGEES AU TITRE DE DROITS DE L'HOMME</i>	104
4.6	CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE.....	104
4.7	QUITUS.....	104
5	TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	106

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 64 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

La Garenne-Colombes, le 30 octobre 2013

Bruno Vanryb

Président

2. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2013

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

2.1. Etat du Résultat Global

	Notes	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois) retraité*
Chiffre d'affaires net	6.1	100 237	101 347
Matières premières et achats de marchandises		(27 993)	(26 149)
Autres achats et charges externes		(31 783)	(28 794)
Impôts, taxes et versements assimilés		(355)	(596)
Charges de personnel	6.2	(26 601)	(27 337)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises		(4 783)	(5 879)
Autres charges et produits opérationnels courants	6.3	(9 712)	(11 775)
Résultat opérationnel courant		(990)	817
Autres charges et produits opérationnels	6.4	(65 966)	(4 233)
Effet net des regroupements d'entreprises	6.5	1 744	724
Résultat opérationnel		(65 212)	(2 692)
Coût de l'endettement financier net		(980)	(1 204)
Autres charges financières		(553)	298
Autres produits financiers		46	144
Résultat financier	6.6	(1 487)	(762)
Charge d'impôts	6.7	946	228
Quote-part de résultat des entreprises associées		28	(607)
Résultat net		(65 725)	(3 833)
Part des propriétaires de la société mère		(65 491)	(3 843)
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		(234)	10
Résultat par action	6.9		
Résultat net part du groupe par action (en €)		(3,45)	(0,21)
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)		(3,45)	(0,21)
			-
Résultat net		(65 725)	(3 833)
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
Différences de conversion sur activités à l'étranger		(3 399)	9 637
Ecart de conversion sur investissements nets à l'étranger		(122)	(418)
Gains/Pertes sur opérations de couverture		70	566
Total des autres éléments du résultat global		(3 451)	9 785
Résultat global		(69 176)	5 952
Part des propriétaires de la société mère		(68 867)	5 886
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		(309)	66

* Retraité en tenant compte des changements de présentation décrits dans la note 3.

Tous les éléments du résultat global sont recyclables en résultat:

2.2. Etat de Situation Financière

	Notes	30-juin-13	30-juin-12
Écarts d'acquisition	4.1	58 852	122 425
Immobilisations incorporelles	4.2	5 935	8 368
Immobilisations corporelles	4.3	982	1 548
Actifs financiers	5.4	931	1 444
Participations dans les entités associées		163	143
Actifs d'impôts différés	6.8	2 855	7 886
ACTIF NON COURANT		69 718	141 814
Stocks et en cours	4.5	7 110	8 037
Clients et comptes rattachés	4.6	8 929	9 773
Actifs d'impôts exigibles		1 062	816
Autres créances courantes	4.7	5 767	7 266
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	4 825	6 286
ACTIF COURANT		27 693	32 178
TOTAL ACTIF		97 411	173 992
	Notes	30-juin-13	30-juin-12
Capital social		18 993	18 573
Prime d'émission et réserves consolidées		82 193	89 512
Résultat net part du groupe		(65 491)	(3 843)
CAPITAUX PROPRES PART DES PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE	5.1	35 695	104 242
Intérêts ne conférant pas le contrôle		1 193	2 136
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	5.1	36 888	106 378
Dettes financières non courantes	5.3	26 311	7 840
Passifs d'impôts différés	6.8	91	6 520
Provisions non courantes	5.2	1 916	1 562
Autres passifs non courants	5.5	323	1 939
TOTAL PASSIF NON COURANT		28 641	17 861
Provisions courantes	5.2	1 366	1 182
Dettes financières courantes	5.3	2 714	19 771
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		16 648	15 757
Passifs d'impôts exigibles		169	286
Autres passifs courants		10 985	12 757
PASSIF COURANT		31 882	49 753
TOTAL PASSIF		97 411	173 992

2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'ensemble consolidé	(65 725)	(3 833)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(28)	607
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i>		
• Amortissements et provisions nets (hors provisions courantes)	67 230	9 000
• Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	122	201
• Coût de l'endettement financier net comptabilisé	1 207	1 326
• Variations des justes valeurs des instruments financiers	(195)	(110)
• Effet net des regroupements d'entreprises	(1 744)	(724)
• Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée	(946)	(228)
• Autres éléments	23	122
Capacité d'autofinancement	(56)	6 361
Variation du besoin en fonds de roulement	2 191	(3 278)
Impôts payés	(500)	(1 067)
Intérêts financiers nets payés	(1 153)	(1 231)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	482	785
Opérations d'investissement		
Acquisitions immobilisations incorporelles	(3 042)	(3 532)
Acquisitions immobilisations corporelles	(433)	(466)
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	22	31
Acquisitions d'actifs financiers	(15)	(254)
Cessions d'actifs financiers	403	394
Incidence des variations de périmètre	-	(4 217)
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	(3 065)	(8 044)
Opérations de financement		
Augmentation de capital	198	(35)
Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(634)	-
Encaissements liés aux emprunts	39 494	27 755
Décaissements liés aux emprunts	(37 203)	(25 991)
Flux de trésorerie net lié au financement	1 855	1 729
Variation de trésorerie	(728)	(5 530)
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	5 647	10 779
Variation de taux de change sur la trésorerie	(220)	398
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	4 699	5 647

⁽¹⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 6 286 milliers d'euros

Concours bancaires courants = 639 milliers d'euros

⁽²⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 4 825 milliers d'euros

Concours bancaires courants = 126 milliers d'euros

L'incidence des variations de périmètre s'analyse comme suit :

	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
Montant décaissé sur acquisition Carteland net de la trésorerie acquise		(1 778)
Montant décaissé sur acquisition Microapplication et Microeurope		(617)
Montant décaissé sur acquisition PC Helpsoft net de la trésorerie acquise		(215)
Montant décaissé sur acquisition Arvix net de la trésorerie acquise		(1 607)
Incidence des variations de périmètre	-	(4 217)

2.4. Tableau de variations des capitaux propres consolidés

	Capital BVRPSA	Prime d'émission BVRPSA	Réserves de conversion	Réserves consolidées	Résultat	Part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total
Au 30 Juin 2011	18 187	124 199	(13 906)	(27 740)	(3 016)	97 724	136	97 860
Actions propres						-		-
Écarts de conversion			9 728	-		9 728	57	9 785
Autres éléments du résultat global	-	-	9 728	-	-	9 728	57	9 785
Résultat de l'exercice					(3 843)	(3 843)	10	(3 833)
Résultat global	-	-	9 728	-	(3 843)	5 885	67	5 952
Augmentation de capital	386	46				432		432
Affectation du résultat en réserves				(3 016)	3 016	-		-
Paiement fondé sur des actions				201		201		201
Mouvement de périmètre						-	1 933	1 933
Au 30 juin 2012	18 573	124 245	(4 178)	(30 555)	(3 843)	104 242	2 136	106 378
Actions propres						-		-
Écarts de conversion			(3 376)	-		(3 376)	(75)	(3 451)
Autres éléments du résultat global	-	-	(3 376)	-	-	(3 376)	(75)	(3 451)
Résultat de l'exercice					(65 491)	(65 491)	(234)	(65 725)
Résultat global	-	-	(3 376)	-	(65 491)	(68 867)	(309)	(69 176)
Augmentation de capital	420	(222)				198		198
Affectation du résultat en réserves				(3 843)	3 843	-		-
Paiement fondé sur des actions				122		122		122
Distribution de dividendes						-	(634)	(634)
Au 30 juin 2013	18 993	124 023	(7 554)	(34 276)	(65 491)	35 695	1 193	36 888

L'augmentation de capital d'un montant net de 198 milliers d'euros correspond à la création d'actions dans le cadre de l'attribution d'actions gratuites, à l'exercice de BSA dans le cadre du programme d'Equity Line mis en œuvre en mai 2013, net de frais, ainsi qu'à la conversion de 41 obligations.

Le montant des frais de transactions liés aux augmentations de capital imputés sur les primes d'émission est de 35 milliers d'euros en 2011/2012 et 125 milliers d'euros en 2012/2013.

2.5. Annexe aux comptes consolidés

1. Faits marquants de l'exercice

Durant l'exercice 2012/13, le Groupe Avanquest a mis en place une nouvelle organisation destinée à répondre de façon proactive aux mutations du marché du logiciel.

Cette nouvelle organisation a donné lieu à des opérations de restructuration, notamment dans les activités « offline » entraînant une réduction des effectifs et la mise en place d'un plan d'économies portant sur plus de 5 millions d'euros en année pleine permettant de dégager des marges de manœuvre pour réinvestir dans les activités online.

Parallèlement, une revue approfondie du business plan reflétant la mutation des marchés sur lesquels le groupe opère qui se traduit notamment par une baisse marquée des ventes sur les canaux traditionnels (ventes de boîtes par la grande distribution et les distributeurs spécialisés) et la montée en puissance du e-commerce, a été menée et a conduit à la constatation au 31 décembre 2012 d'un impairment de 60 millions d'euros sur les écarts d'acquisition, issus pour la grande majorité d'acquisitions réalisées entre 2002 et 2007 dans le domaine des logiciels BtoC, vendus dans les canaux traditionnels.

Cette dépréciation n'entraîne aucune sortie de trésorerie et est sans impact sur la solvabilité du groupe.

Le Groupe a poursuivi les discussions avec ses partenaires financiers afin de disposer des ressources financières adaptées à ses ambitions à moyen terme. Certains actionnaires ont confirmé leur soutien au projet d'entreprise en apportant en compte courant la somme de 2,5 millions d'euros.

Un accord global a été trouvé au mois de mars 2013 portant sur un financement à hauteur de 20,5 millions d'euros (comptes courants actionnaires compris), sur une durée légèrement supérieure à 5 ans. Cet accord permet ainsi de rallonger significativement les échéances des crédits en cours, renforçant ainsi la structure financière du Groupe.

Avanquest a également mis en place une ligne pluriannuelle de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux par la création de bons d'émission d'actions exerçables par tranches à la demande d'Avanquest. Cette ligne porte sur un nombre maximal d'actions de 1,85M. Cette ligne de financement en fonds propres permettra au groupe de disposer d'une flexibilité financière dans le cadre de sa stratégie de mutation online

Avanquest a parallèlement fait évoluer sa gouvernance avec la séparation des fonctions de président et de directeur général et la nomination de M Cesarini comme directeur général, M Vanryb, co-fondateur conservant la présidence du Groupe.

2. Périmètre de consolidation

Sociétés	Pays	Pourcentage de Contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Avanquest Software SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°329 764 625 00045	France	-		Société mère
Avanquest America Inc. 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808.	Etats-Unis	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest Software USA Inc. 1333 W. 120th avenue Westminster CO 80234	Etats-Unis	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest North America Inc. 23801 Calabasas Road, Suite 2005 Calabasas CA 91302-1547	Etats-Unis	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest Italia Via A. De Togni, 7 - 20123 Milano	Italie	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest Deutschland GmbH Skellstrasse 6 81 667 München	Allemagne	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest Ibérica SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid	Espagne	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest China Room 1201-HuiTong Building 569# East Jin Ling Road Shanghai 200021	Chine	100 %	100 %	Intégration Globale
EMME SA 91 boulevard National 92257 La Garenne Colombes Cedex N°Siret 39358859500057	France	97,54 %	97,54 %	Intégration Globale
GSP Sarl 37, rue des Mathurins 75 008 Paris N°Siret : 41312988300018	France	97,54 %	97,54 %	Intégration Globale
Avanquest Publishing LTD Meadowlane, St Ives, Mintigdonc	Royaume Uni	97,54 %	97,54 %	Intégration Globale

Anten Sarl 14, rue de la vieille poste 34 055 Montpellier Cedex 1 N° Siren : 350189270	France	97,54 %	97.54%	Intégration Globale
Emme Deutschland Skellstrasse 6 81 667 München	Allemagne	97,54 %	97.54 %	Intégration Globale
Software Paradise Ltd Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100 %	100 %	Intégration Globale
Logiciels Avanquest Canada Inc. 335, boulevard de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal	Canada	100 %	100 %	Intégration Globale
Softcity Technologies Canada Inc. 335, Boulevard de Maisonneuve Est H2X 1K1 Montréal, QC	Canada	67 %	67 %	Intégration Globale
Micro Application SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	France	100 %	100 %	Intégration Globale
PC Helpsoft 300 - 848 Courtney Street Victoria BC V8W 1C4	Canada	100 %	100 %	Intégration Globale
Carteland 1229 Route d'Eguilles 13122 Ventabren	France	100 %	100 %	Intégration Globale
Arvix 2711 Centerville Road, Suite 400 Calabasas CA 91302-1547	Etats-Unis	50 %	50 %	Intégration Globale
Mediaclip 30 rue de Serres Terrebonne, J6Y 1W3 -Canada	Canada	22 %	22 %	Mise en Equivalence
Planet Art Ltd Meadowlane, St Ives Mintingdon	Royaume Uni	100 %	100 %	Intégration Globale

La société Arvix dont la Groupe possède 50% des parts est intégrée par intégration globale en raison des options d'acquisition de titres qui confèrent à Avanquest le contrôle au sens de la norme IAS 27.

La seule variation de périmètre par rapport au 30 juin 2012 est la création de Planet Art Ltd.

3. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe Avanquest au 30 juin 2013 comprennent la société Avanquest Software SA et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2013 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2012, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012 et d'une modification de présentation des frais bancaires afin d'harmoniser la présentation de ce poste avec les pratiques en vigueur dans les sociétés comparables. Ces frais antérieurement classés en résultat financier sont désormais classés en autres charges opérationnelles courantes. Ce reclassement a également été pratiqué sur l'information comparative à hauteur de 1,2 million d'euros en application de la norme IAS 8.

Les nouvelles normes et interprétations approuvées en 2012 dont l'application n'est pas obligatoire au 1er juillet 2012 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au 30 juin 2013. Il s'agit de :

- IFRS 10, 11 et 12 : Consolidation, Partenariats et Informations sur les participations dans d'autres entités ; applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014
- Amendements d'IAS 27 & 28 consécutifs à la publication d'IFRS 10, 11 et 12 ; applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014
- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur : applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 prospectivement
- Amendements IAS 19, Avantages au personnel ; applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013
- Amendements IFRS 1 Prêts gouvernementaux
- Amendements IFRS 7 Informations en annexe : compensation des actifs et passifs financiers
- IFRS 9 – Instruments financiers, classification et évaluation
- Amendements IFRS 32 Compensation d'actifs et de passifs financiers
- Amendements IAS 36 Information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
- Annual Improvements (Cycle 2009-2011) Améliorations annuelles portées à différentes normes

Principaux jugements et estimations retenus pour l'arrêté annuel

Les comptes consolidés et annexes 2012/2013 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 25 septembre 2013.

Les comptes ont été établis suivant le principe de la continuité de l'exploitation. Les conditions qui sous-tendent ce principe sont détaillées dans la note 7.1.

La préparation des états financiers du Groupe requiert du management le recours à des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels.

Les principales hypothèses et estimations ayant affecté l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2013 concernent les éléments suivants :

- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur telles que décrites en note 4.1
- la recouvrabilité des frais de développement activés telle que décrite en note 4.2
- la recouvrabilité des impôts différés actifs telle que décrite en note 6.7
- l'établissement des prévisions de trésorerie telle décrit en note 7.1

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers d'Avanquest Software et de ses filiales préparés au 30 juin de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires (coentreprises) sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.

Transactions internes au groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions. Cette élimination est réalisée en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement, à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement et à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Goodwill

Acquisitions réalisées à partir du 1^{er} avril 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1^{er} juillet 2011 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en goodwill.

Le goodwill est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur (les modalités des tests de perte de valeur sont présentées dans la note 4.1).

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou Groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Acquisitions réalisées avant le 1er avril 2010

Les principales différences de traitement des acquisitions réalisées avant le 1er juillet 2011 par rapport aux principes énoncés ci-dessus concernent les dispositions suivantes :

- les frais connexes aux acquisitions étaient intégrés au coût de l'acquisition pour le calcul du goodwill,
- les intérêts ne conférant pas le contrôle (auparavant dénommés les intérêts minoritaires) étaient évalués à leur quote-part d'actifs nets de l'entité acquise et
- les contreparties conditionnelles étaient enregistrées lors de l'acquisition uniquement lorsqu'elles correspondaient à une obligation actuelle du Groupe, s'il était probable qu'elles donnent lieu à des sorties de ressources et si elles pouvaient être estimées de manière suffisamment fiable. Les ajustements ultérieurs des contreparties conditionnelles étaient constatés dans le goodwill.

Règles et méthodes d'évaluation

Frais de recherche et développement

- Phase de recherche et de développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie ;
- le Groupe a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et a l'intention et la capacité de l'utiliser ou de la vendre ;
- l'immobilisation incorporelle générera probablement des avantages économiques futurs. Dans le cas d'immobilisation destinée à être utilisée en interne, son utilité doit être reconnue ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, est assurée ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement sont évaluées de façon fiable et individualisées.

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 2 à 4 ans suivant la nature des projets, à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leur engagement.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

- Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés en « logiciel ». Ils sont amortis sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter de leur commercialisation effective.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une dépréciation complémentaire de l'actif concerné.

Portefeuilles clients et catalogues de titres

Les éléments des portefeuilles clients et catalogues de titres acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée fonction de la durée d'attrition de la clientèle acquise. Cette durée d'amortissement est appréciée en fonction du secteur d'activité et de la nature des produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments des portefeuilles clients font l'objet d'une appréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de dépréciation ou amortissement exceptionnel.

Autres immobilisations incorporelles

Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée. La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisation	Amortissement	
	Mode	Durée
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 et 5 ans
Véhicules	Linéaire	4 ans

Une dépréciation est constatée en cas de perte de valeur. En cas de modification de la durée d'utilité estimée, la durée d'amortissement est modifiée et l'amortissement annuel modifié en conséquence.

Contrats de location

Les contrats de location, pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur, sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif. L'incidence fiscale de ces retraitements est prise en compte.

Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Avanquest Software exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence).

Actifs financiers

Tous les actifs financiers acquis sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition.

- Actifs disponibles à la vente :

Conformément à la norme IAS 39 les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (Valeur mobilières de placement). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Cependant, les moins-values latentes sont immédiatement constatées dans le compte de résultat si la perte de valeur est durable.

Les pertes et gains latents constatés en capitaux propres sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres. Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable (titres non cotés en bourse) sont comptabilisés à leur coût.

- Prêts et dépôts :

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

- Actifs détenus à des fins de transaction :

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La cession d'une partie de ces actifs avant l'échéance fait l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti. Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations non amorties, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

L'unité génératrice de trésorerie est selon l'organisation locale d'Avanquest Software, soit l'entité juridique soit un regroupement de plusieurs entités juridiques au sein d'un même pays. Le regroupement de plusieurs entités juridiques est opéré dès lors qu'il y a unicité de direction et de management local et que les équipes ont été regroupées opérationnellement afin de profiter de synergies.

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs et telles que décrites dans la note 4.1 comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix de revient suivant la méthode premier entré premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

Les marges intra-Groupe sont neutralisées.

Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Royalties prépayées

Lorsqu'une avance sur royalties est versée dans le cadre d'un contrat d'édition ou de coédition, le montant est porté à l'actif du bilan. Le montant correspondant à la royauté due sur les ventes réalisées est ensuite passé en diminution du compte de royalties prépayées et en charge de l'exercice.

S'il s'avère que les perspectives de ventes laissent à penser que les avances de royalties ne seront pas utilisées en totalité en raison de ventes insuffisantes, une provision pour risques est passée au passif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

Actions propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier du Groupe, de l'activité Services (qui inclut entre autre les activités d'hébergement et de web to print) et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques.

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit ou du téléchargement sur internet. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.

- Au sein des activités de services, les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat, les activités web to print et hébergement sont reconnues en chiffre d'affaires au moment de la réalisation du service et les prestations de type assistance ou formation sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change et les revenus de placement.

Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des derniers taux d'impôts connus. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue. Les taux retenus au 30 juin 2013 sont :

Allemagne	35,00 %
Espagne	30,00 %
Etats-Unis	36,00 %
France	33,33 %
Royaume-Uni	24,00 %

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

Les différences temporelles seront de nouveau évaluées dans le cadre des regroupements d'entreprises postérieures au 30 juin 2013.

Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 *Subventions publiques*. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif pour lequel le plan d'amortissement est modifié. Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

Contribution Economique Territoriale

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le groupe Avanquest a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le groupe Avanquest a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et est donc comptabilisée comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- La CVAE, selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »).

Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.

Engagements hors bilan

Le groupe Avanquest a défini et mis en place un reporting visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la transmission par les filiales consolidées, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements de garanties données et reçus.

Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Scholes d'évaluation d'options a été utilisé. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité ou de conditions d'acquisition, leur juste valeur prend en compte ces éléments. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de juste valeur.

Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission. Pour les emprunts convertibles, conformément à la norme IAS 32, la société évalue la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de ces emprunts.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

4. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

4.1. Ecarts d'acquisition figurant à l'actif

Les écarts d'acquisition s'élèvent à 58,9 millions d'euros en valeur nette au 30 juin 2013. Les variations sur l'exercice proviennent des variations de change sur les écarts d'acquisition ayant pour origine les acquisitions en Angleterre et aux Etats-Unis à hauteur de 3,6 millions d'euros et d'une dépréciation de 60 millions d'euros.

Comme indiqué dans les faits marquants de l'exercice, le groupe a mis en place une nouvelle organisation destinée à répondre de façon proactive aux mutations du marché du logiciel. Cette mise en place a donné lieu à une redéfinition des UGT afin de refléter la nouvelle organisation opérationnelle. Celle-ci ne s'articule plus en zones géographiques mais autour de Business Unit dont l'activité est mondiale. Le suivi de l'activité est dorénavant réalisé au travers de business units qui sont regroupées selon deux secteurs opérationnels basés sur la nature du client final qu'il soit entreprise (B to B) ou grand public (B to C). Il a donc été déterminé que le niveau le plus fin d'analyse des flux de trésorerie correspondait à une séparation des activités en 2 UGT dans la mesure où les Business Unit sont interdépendantes et pour lesquelles les flux proviennent de plusieurs entités juridiques. Ainsi ont été reconnues les UGT suivantes :

- UGT BtoC couvrant les ventes de logiciels et services aux particuliers
- UGT BtoB couvrant les activités de ventes de logiciels et solutions associées à des entreprises.

A l'intérieur de l'UGT BtoC, le chiffre d'affaires est ventilé entre activité online et offline.

Compte tenu de cette nouvelle définition des UGT, les goodwill historiques ont été alloués entre ces deux UGT au 1^{er} juillet 2012.

La révision approfondie du business plan reflétant la mutation des marchés sur lesquels opère le groupe, ainsi que la révision à la baisse des objectifs antérieurement fixés ont conduit à la constatation d'un impairment de 60 millions d'euros sur les écarts d'acquisition, en application de la norme IAS 36 enregistré lors de l'arrêté semestriel au 31 décembre 2012.

L'évolution des écarts d'acquisition nets se traduit donc comme suit :

	Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2012	Mouvements de l'exercice	Ecart de change	Dépréciat.	Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2013
UGT BtoB	6 918		(257)		6 661
UGT BtoC	115 507		(3 316)	(60 000)	52 191
TOTAL	122 425	-	(3 573)	(60 000)	58 852

Les hypothèses d'exploitation correspondent au business plan à 3 ans revu par le conseil d'administration et amendé par la direction du Groupe pour prendre en compte certains aléas. Dans le cadre de la réalisation des tests d'impairment une quote-part des frais du groupe est allouée aux UGT.

Le taux d'actualisation retenu est de 10,5 % (contre 10% au 30 juin 2012) tandis que le taux de croissance à l'infini reste identique à celui retenu au 30 juin 2012 à savoir 2 %.

L'impact d'une variation de +1% du taux d'actualisation conduirait à une dépréciation complémentaire de 5 millions d'euros sur l'UGT BtoC. L'impact d'une variation du taux de croissance à l'infini de -0.5% conduirait à une dépréciation complémentaire de 1,5 millions d'euros sur l'UGT BtoC. Une diminution de 10% des résultats opérationnels de l'UGT BtoC du plan intégrant des aléas conduirait à une dépréciation supplémentaire du goodwill BtoC de 5 millions d'euros.

Le test d'impairment et le test de sensibilité effectués sur l'UGT BtoB n'ont pas mis en évidence de dépréciation à enregistrer.

4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de :

- concessions, brevets et logiciels
- portefeuilles clients
- frais de développement

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés conduit Avanquest à remettre en cause la faisabilité technologique et commerciale de différents projets notamment dans le cadre de la restructuration des activités du groupe. L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a généré des amortissements exceptionnels à hauteur de 1,4 million d'euros.

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

	Brut Juin 2011	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation change / Autres mouvements	Brut Juin 2012	Amort.et provision 30/06/2012	Net Juin 2012
Frais de développement	8 372	2 478	(2 975)	(2 301)	5 574	2 995	2 579
Concessions, brevets	14 791	356	(2 628)	1 428	13 947	10 741	3 206
Portefeuilles clients	1 905	-	-	262	2 167	1 664	503
Dépôts	12	-	-	-	12	2	10
Autres	4 115	698	-	153	4 966	2 896	2 070
Total	29 195	3 532	(5 603)	(458)	26 666	18 298	8 368

	Brut Juin 2012	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation change / Autres mouvements	Brut Juin 2013	Amort.et provision 30/06/2013	Net Juin 2013
Frais de développement	5 574	2 669	(2 626)	(2 589)	3 028	1 636	1 392
Concessions, brevets	13 947	141	(6 977)	1 038	8 149	5 374	2 775
Portefeuilles clients	2 167	-	(1 664)	(11)	492	226	266
Dépôts	12	-	-	(1)	11	1	10
Autres	4 966	472	(605)	(98)	4 735	3 243	1 492
Total	26 666	3 282	(11 872)	(1 661)	16 415	10 480	5 935

4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

	Brut Juin 2011	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation change / Autres mouvements	Brut Juin 2012	Amort.et provision 30/06/12	Net Juin 2012
Agencements, aménagements et installations	1 679	155	(227)	522	2 129	1 184	945
Matériel de transport	242	45	(105)	40	222	132	90
Matériel et mobilier de bureau & informatique	4 333	276	(303)	360	4 666	4 153	513
Autres & avances et comptes	9	-	(9)	-	-	-	-
Total	6 263	476	(644)	922	7 017	5 469	1 548

	Brut Juin 2012	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation change / Autres mouvements	Brut Juin 2013	Amort.et provision 30/06/2013	Net Juin 2013
Agencements, aménagements et installations	2 129	224	(1 008)	(118)	1 227	660	567
Matériel de transport	222	20	(168)	(11)	63	5	58
Matériel et mobilier de bureau & informatique	4 666	134	(1 811)	(140)	2 849	2 492	357
Total	7 017	378	(2 987)	(269)	4 139	3 157	982

4.4 Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les dotations des exercices 2011/2012 et 2012/2013 évoluent comme suit :

	Amort. cumulés au 30/06/2011	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation change / Autres mouvements	Amort. cumulés au 30/06/2012
Frais de développement	3 532	2 804	(2 975)	(366)	2 995
Concession, brevets	10 580	3 211	(2 624)	(426)	10 741
Portefeuilles clients	1 673	-	-	(9)	1 664
Autres	1 623	639	-	636	2 898
Total immobilisations incorporelles	17 408	6 654	(5 599)	(165)	18 298
Immobilisations corporelles	4 458	943	(610)	678	5 469
Total	21 866	7 597	(6 209)	513	23 767

	Amort. cumulés au 30/06/2012	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation change / Autres mouvements	Amort. cumulés au 30/06/2013
Frais de développement	2 995	2 535	(2 626)	(1 268)	1 636
Concession, brevets	10 741	1 834	(6 969)	(232)	5 374
Portefeuilles clients	1 664	226	(1 664)	-	226
Autres	2 898	1 019	(605)	(68)	3 244
Total immobilisations incorporelles	18 298	5 614	(11 864)	(1 568)	10 480
Immobilisations corporelles	5 469	825	(2 919)	(218)	3 157
Total	23 767	6 439	(14 783)	(1 786)	13 637

4.5 Stocks

A la clôture de l'exercice 2013, les stocks sont composés pour 4,7 millions d'euros de composants destinés à la fabrication des boîtes vendues en distribution (4,7 millions d'euros au 30 juin 2012) et pour 2,4 millions d'euros de CD ROM pressés et conditionnés (3,3 millions d'euros au 30 juin 2012).

4.6 Echancier des créances clients

	Créances clients (valeurs brutes)	Non échues	Echues depuis moins de 90 J	Echues depuis plus de 90 J	Dépréciation créances échues depuis plus de 90J
30/06/2013	10 557	6 857	1 498	2 202	1 628
30/06/2012	11 411	7 063	2 288	2 060	1 639

4.7 Autres créances courantes

Les principaux montants inscrits en créances courantes sont :

	30-juin-13	30-juin-12
Royalties prépayées	2 044	2 357
Créances fiscales	1 022	1 463
Loyers	272	259
Autres (1)	2 429	3 187
Total	5 767	7 266

(1) Les autres créances sont essentiellement constituées de charges constatées d'avance (2 millions d'euros au 30 juin 2013 et 2,5 millions d'euros au 30 juin 2012).

4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie (4,8 millions d'euros au 30 juin 2013 et 6,3 millions d'euros au 30 juin 2012) est composée de comptes bancaires et de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

	Trésorerie au 30/06/2013 (Euro)	Trésorerie au 30/06/2013 (Devise)
Euro	2 329	2 329
US Dollars	1 464	1 915
GB Pounds	792	679
RMB	13	102
Dollars Canadiens	227	311
TOTAL	4 825	

5. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

5.1. Capitaux propres

- Capital

Au 30 juin 2013, le capital de la société Avanquest Software SA est composé de 18 992 574 actions d'un nominal de 1 euro, toutes de même catégorie. L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement. Le Groupe gère la structure de son capital en regard de l'évolution des conditions économiques et des contraintes liées à son endettement.

- Evolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

Au 30 juin 2012	18 572 733
Création d'actions nouvelles	
Création d'actions suite à l'exercice suite à l'exercice de BSA (Equity Line)	250 000
Création d'actions suite à l'attribution d'actions gratuites	169 800
Création d'actions suite à la conversion d'obligations convertibles	41
Au 30 juin 2013	18 992 574

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2013, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	3/10/06
Nombre de titres autorisés	340 000
Date du conseil d'administration	8/11/06
Nombre de titres attribués au 30/06/2013	337 500
Nombre de bénéficiaires	37
Dont dirigeants	0
Prix de souscription	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 30/06/2013	125 333
Titres souscrits au 30/06/2013	0
Titres potentiels maximum*	125 333

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Les attributions d'options de souscription postérieures au 7 novembre 2002 ont donné lieu à détermination de la juste valeur des options attribuées et constatation d'une charge dans le compte de résultat. Les justes valeurs des options attribuées ont été les suivantes:

- Attribution du 7/11/06 : 3,74€ par option
- Attribution du 6/07/07 : 3,67€ par option

- Attribution du 12/02/08 : 1,40€ par option - Attribution du 25/07/08 : 1,00€ par option
- Attribution du 7/11/08 : 0,76€ par option

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2013, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	17/09/08	28/07/2010	29/11/2012
Nombre de titres autorisés	500 000	500 000	900 000
Date du conseil d'administration	3/02/09	4/11/10	na
Nombre de titres attribués au 30/06/2013	491 700	374 500	0
Nombre de bénéficiaires	61	16	
Dont dirigeants	9	0	
Période d'acquisition	2 à 4 ans	2 à 4 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse	En fonction d'objectifs opérationnels ou de cours de bourse
Droits acquis au 30/06/2013	228 500	112 250	0
Actions émises au 30/06/2013	226 500	105 000	0
Titres potentiels maximum*	229 000	268 250	900 000

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2013, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur:

Bénéficiaires	Equity line Kepler Chevreux
Date d'assemblée	29/11/12
Nombre de titres autorisés	1 850 000
Nombre de bénéficiaires	1
Dont dirigeants Avanquest	0
Date du conseil d'administration	14/05/2013
Nombre de titres attribués au 30/06/2013	1 850 000
Prix de souscription	variable avec décote de 9% sur le cours de bourse à date d'exercice
Conditions d'exercice	A la demande de la société Avanquest
Droits acquis au 30/06/2013	1 850 000
Titres souscrits au 30/06/2013	250 000
Titres potentiels maximum	1 600 000

Les bons de souscription d'actions autorisés par l'AG du 29/11/12 ont été intégralement attribués à la société Kepler Chevreux dans le cadre d'un contrat d'equity line qui permet au groupe, à sa demande de bénéficier d'augmentations de capital régulières lui permettant de renforcer ses fonds propres et sa trésorerie

La société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est en février 2015 et le cours de conversion de 4€60. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 335 actions.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 3.989.918 euros.

Le capital social serait ainsi porté de 18.992.574 euros à 22.982.492 euros soit une augmentation en pourcentage de 21 % étalée dans le temps entre 2013 et 2017. Il est cependant nécessaire de noter que :

- Plus du tiers des actions potentiellement à créer proviennent d'attribution d'actions gratuites dont 90% ne seront acquises que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints.
- Un quart environ des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou d'obligations convertibles dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

5.2. Provisions

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours des exercices 2011/2012 et 2012/2013:

	Provisions 30/06/2011	Mouvement de périmètre	Dotations Opérat.	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 30/06/2012
Provisions	1 883	100	32	(61)	1 596	(806)	2 744

	Provisions 30/06/2012	Mouvement de périmètre	Dotations Opérat.	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 30/06/2013
Provisions	2 744	-	17	(135)	2 127	(1 471)	3 282

Au 30 juin 2013, les principaux risques et charges provisionnés concernent certaines avances sur royalties (0,9 millions d'euros) et le solde des coûts de restructuration non encore décaissés, principalement le coût de départ de salariés (0,7 millions d'euros) ou d'abandon de surface locative (1,2 millions d'euros).

La filiale américaine doit répondre actuellement à une « class action » intentée aux Etats-Unis vis à vis de nombreux éditeurs de logiciels utilitaires. Le management estime que cette action est sans fondement. Aucune provision n'a donc été comptabilisée pour couvrir ce risque au 30 juin 2013.

La totalité des reprises de provisions correspond à des provisions utilisées sur l'exercice.

5.3. Passifs financiers

Au cours des deux dernières années les dettes financières ont évolué comme suit :

	30-juin-11	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	30-juin-12
Emprunts obligataires	3 992		(2)		3 990
Emprunts lignes de crédit	19 236	27 755	(25 993)	1 245	22 242
Autres dettes financières	646			(444)	202
Concours bancaires courants	108	514	-	16	638
Instruments financiers passifs	332	-	(110)	-	222
Intérêts courus non échus	222	220	(125)	-	317
Total	24 536	28 490	(26 230)	817	27 611

	30-juin-12	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	30-juin-13
Emprunts obligataires	3 990	-	-	-	3 990
Emprunts lignes de crédit	22 242	36 742	(37 183)	(222)	21 579
Autres dettes financières	202	2 752	(20)	-	2 934
Concours bancaires courants	638	-	(511)	(3)	125
Instruments financiers passifs	222	-	(195)	-	27
Intérêts courus non échus	317	54	-	-	371
Total	27 611	39 548	(37 909)	(226)	29 025

Au 30 juin 2013, l'échéance des dettes financières est la suivante :

	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts obligataires	3 990		3 990	
Emprunts lignes de crédit	21 579	2 135	19 444	
Autres dettes financières	2 934	56	326	2 552
Concours bancaires courants	125	125	-	-
Instruments financiers passifs	27	27	-	-
Intérêts courus non échus	371	336	35	-
Total	29 025	2 679	23 795	2 552

Emprunts et lignes de crédit

Au 30 juin 2013, les lignes de crédit mises en place en 2006 par Avanquest Software SA, sont entièrement utilisées pour un montant de 6,6 millions d'euros dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 1,3 millions de dollars, soit 1,0 millions d'euros). La ligne de 7 millions d'euros mise en place en 2009 était également entièrement utilisée à hauteur de son solde de 4,2 million d'euros. La ligne de crédit mise en place en 2010 à hauteur de 2 M€ est également entièrement utilisée.

Le solde du prêt mis en place en 2011, d'un montant initial de 2,9 M€ s'élève à 2,1 M€

La ligne de crédit mise en place en 2008, d'un montant maximum de 10 millions de dollars, par Avanquest North America est utilisée à hauteur de 2 millions de dollars et le solde de l'emprunt mis en place également en 2008, est de 1,3 millions de dollars.

Avance et prêt Oséo

Avanquest Software SA a obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4 million d'euros destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2013, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28 million d'euros. Micro Application a également obtenu une avance remboursable d'un montant de 0,5 million d'euros. Au 30 juin 2013, cette avance était utilisée à hauteur de 0,4 million d'euros.

Avanquest a obtenu en 2010 un prêt de l'Oséo pour un montant de 3 millions d'euros sur une durée de 7 ans (échéance 2017). Le montant de ce prêt au 30 juin 2013 est de 3 M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4 M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50 %. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78 %.

Conformément à la norme IAS 32, la société a évalué la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de cet emprunt convertible. La composante « capitaux propres » a été estimée comme non significative.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont composées des comptes courants actionnaires mis en place en octobre 2012 pour 2.5 M€.

Un accord global a été trouvé au mois de mars 2013 portant sur un financement à hauteur de 20,5 millions d'euros (comptes courants actionnaires compris), sur une durée légèrement supérieure à 5 ans. Cet accord permet ainsi de rallonger significativement les échéances des crédits en cours décrits ci-dessus, renforçant ainsi la structure

financière du Groupe. La part à plus d'un an des dettes financières au 30 juin 2013 représente 26,3 M€ (dont 2,6M à plus de 5 ans). Elle a été classée en passif non courant.

5.4. Instruments financiers

Les instruments financiers inscrits au bilan se répartissent comme suit :

Au 30 juin 2013			Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	(0)	(0)		(0)			
Autres actifs financiers	931	931			931		
Autres actifs non courants	-	-					
Clients et comptes rattachés	8 929	8 929			8 929		
Autres actifs courants	6 830	6 830			6 830		
Trésorerie et équivalents (1)	4 825	4 825	4 825				
Total des actifs	21 515	21 515	4 825	(0)	16 690	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	26 311	26 311				26 311	
Autres passifs non courants	323	323	323				
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	2 714	2 714				2 687	27
Fournisseurs et comptes rattachés	16 648	16 648			16 648		
Autres passifs courants	11 156	11 156			11 156		
Total des passifs	57 152	57 152	323	-	27 804	28 999	27

Au 30 juin 2012			Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	156	156		156			
Autres actifs financiers	1 288	1 288			1 288		
Autres actifs non courants	-	-					
Clients et comptes rattachés	9 715	9 715			9 715		
Autres actifs courants	8 083	8 083			8 083		
Trésorerie et équivalents (1)	6 286	6 286	6 286				
Total des actifs	25 529	25 529	6 286	156	19 087	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	7 840	7 840					
Autres passifs non courants	1 939	1 939	1 939				
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	19 771	19 771				19 549	222
Fournisseurs et comptes rattachés	15 756	15 756			15 756		
Autres passifs courants	13 043	13 043			13 043		
Total des passifs	58 349	58 349	1 939	-	28 799	27 389	222

(1) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs financiers se réfère à un marché actif

(2) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables

5.5. Autres passifs financiers non courants

Les autres passifs non courants proviennent des indemnités de départ en retraite provisionnées au bilan (0,3 million d'euros).

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Analyse de la répartition du chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
LOGICIELS	64 767	77 941
SERVICES	29 303	21 478
DIVERS	6 167	1 928
TOTAL	100 237	101 347

La répartition par canal de distribution est indiquée dans le tableau ci-dessous. Elle traduit la mutation accélérée du modèle de l'entreprise vers les activités online qui représentent pour la première fois un poids plus important que les activités historiques « offline ».

En €000	2012/13 (12 mois)	%	2011/12 (12 mois)	%	Variation 2012/13 vs 2011/12
Online	45 617	45.5%	37 363	36.9%	+22.1%
Offline	38 803	38.7%	49 669	49.0%	-21.9%
BtoB	15 817	15.8%	14 315	14.1%	+10.5%
TOTAL	100 237		101 347		

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
France	17 558	20 691
Etats-Unis	43 853	39 875
Grande Bretagne	22 451	23 030
Allemagne	7 990	6 854
Autres pays d'Europe	6 042	6 226
Autres pays	2 343	4 670
TOTAL	100 237	101 347

La montée en puissance des nouvelles activités online (web to print et hébergement) explique la progression des Etats-Unis tandis que l'Allemagne bénéficie d'une forte croissance des ventes en téléchargement. Le poids de la France, pays où Avanquest dispose une forte présence depuis l'acquisition de Micro Application, diminue en raison de la baisse des activités offline (retail).

6.2. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 323 milliers d'euros pour les salariés français au 30 juin 2013 et a été entièrement provisionné dans les comptes. L'impact sur l'exercice est un produit de 177 milliers d'euros se décomposant en coût des services rendus de 23 milliers d'euros, coût financier de 23 milliers d'euros et un profit actuariel de 223 milliers d'euros. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,50 %
Age de départ en retraite :	65 ans
Taux d'inflation annuel :	2,00 %
Augmentation des salaires :	0 à 4 % suivant l'âge

Les salariés des filiales hors de France ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique

6.3. Autres produits et charges opérationnels courants

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels courants pour 9,7 millions d'euros, composés pour l'essentiel des redevances versées sur les contrats d'édition (9,8 millions d'euros).

6.4. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont composés des frais de la restructuration menée dans chacun des pays durant l'exercice pour 5,9 millions d'euros et de l'amortissement du goodwill pour 60 millions d'euros.

6.5. Effet net des regroupements d'entreprises

Le produit de 1,7 million d'euros provient de l'annulation des compléments de prix suite à la non atteinte des objectifs prévus aux contrats d'acquisition de Micro Application et de Carteland.

6.6. Analyse du résultat financier

Le résultat financier s'inscrit en perte de 1,5 million d'euros provenant pour -1.207 milliers d'euros du coût de l'endettement net, pour -396 milliers d'euros des écarts de change négatifs nets, et pour 116 milliers d'euros de produits financiers divers.

6.7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt nette de l'exercice est un produit de 946 milliers d'euros, contre 228 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le rapprochement de la charge d'impôts s'analyse comme suit :

	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
Résultat imposable	(66 699)	(2 711)
Impôt théorique (33,33%)	(22 231)	(904)
Impôt au compte de résultat	(946)	(228)
Taux d'impôt effectif	-1,42%	-8,42%
Différence	(21 285)	(676)
<i>Dont</i>		
Utilisation déficit reportable		
Déficit non activé sur la période	(8 274)	(1 097)
Autres différences permanentes (1)	(12 862)	(458)
Différences entre taux locaux et taux de la mère	165	460
Autres différences	(314)	172

(1) Les autres différences permanentes portent essentiellement sur les charges liées aux actions gratuites et les dépréciations de goodwill non déductibles fiscalement.

6.8. Impôts différés

Les impôts différés actifs proviennent essentiellement de différences temporaires et crédit d'impôts recherche dans les entités américaines et sont comptabilisés en fonction des perspectives bénéficiaires à horizon 5 ans, au vu du caractère non récurrent des pertes enregistrées dans ce pays lors des derniers exercices. Les déficits fiscaux des autres pays ayant connu plusieurs années de perte ne sont pas activés (France et Allemagne). Les déficits fiscaux non utilisés s'élèvent à 63,3 millions d'euros pour les entités françaises et 12,2 millions d'euros pour les entités allemandes.

Les impôts différés passifs concernaient principalement la non prise en compte dans le compte de résultat consolidé de l'économie fiscale réalisée aux Etats-Unis provenant de la déductibilité fiscale des écarts d'acquisition intervenus lors des acquisitions des filiales maintenant regroupées dans Avanquest North America. Ils ont été repris durant l'exercice en raison de la réduction de l'écart entre base fiscale et base comptable suite à la dépréciation partielle des goodwill issus des sociétés américaines dans les comptes consolidés.

L'évolution sur les exercices 2011/12 et 2012/13 est la suivante :

Impôts différés actifs	
A nouveau au 30/06/2011	4 614
Variation de l'exercice en compte de résultat	2 609
Impact des variations de change et de périmètre	663
Solde au 30/06/2012	7 886
Variation de l'exercice en compte de résultat	(4 738)
Impact des variations de change et de périmètre	(293)
Solde au 30/06/2013	2 855

Impôts différés passifs	
A nouveau au 30/06/2011	4 789
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 039
Impact des variations de change et de périmètre	692
Solde au 30/06/2012	6 520
Variation de l'exercice en compte de résultat	(6 188)
Impact des variations de change et de périmètre	(241)
Solde au 30/06/2013	91

6.9. Résultat par action

	2012/13	2011/12
Numérateur (en milliers d'euros)		
Résultat net part du groupe (a)	(65 491)	(3 843)
Dénominateur		
Nombre moyen d'actions en circulation (b)	18 607 979	18 434 183
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	18 607 979	18 434 183
Résultat de base par action (euros) (a/b)	(3,52)	(0,21)
Résultat dilué par action (euros) (a/c)	(3,52)	(0,21)

Le résultat net étant négatif, le résultat dilué par action est considéré comme étant égal au résultat par action avant dilution.

7. Note sur les risques

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

7.1. Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées.

Les prêts et lignes de crédit de la société Avanquest comportent des clauses prévoyant le respect de deux ratios (covenants) calculés à la date de clôture de l'exercice. Ces covenants prévoient que le ratio Dettes nettes/Capitaux propres soit inférieur à 0,8 et le ratio Dettes Nettes/Capacité d'autofinancement ne dépasse pas 4 pour les exercices 2013/14 et 2014/15 puis 3 pour les exercices suivants.

Les prêts et lignes de crédit de la filiale Avanquest North America comportent également des clauses prévoyant le respect de certains ratios portant sur des postes du bilan et du compte de résultat.

L'ensemble des ratios applicables aux prêts et lignes de crédit ci-dessus était respecté au 30 juin 2013.

Comme décrit en note 1 ci-dessus, la société a renégocié les échéances de ses emprunts bancaires au cours de l'exercice, elle a également procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité, établi des prévisions de trésorerie pour l'exercice suivant et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

7.2. Risque de marché

7.2.1. Risque de change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 0,3 million de dollars en 2012/13.

Une variation des taux de change de 1% aurait un impact négligeable sur les résultats du Groupe.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, les emprunts en dollars américains ont été qualifiés d'instrument de couverture de l'investissement réalisé dans Avanquest North America. A ce titre, les variations de change sur les emprunts en dollars américains concernés sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global ».

7.2.2. Risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (14,9 millions d'euros) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois pour la partie tirée en euros (13,9 millions d'euros) ou le Libor 3 mois pour la partie tirée en devise (1,3 million de dollars soit 1.0 million d'euros).

Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America (solde de 2,5 millions d'euros) ont des taux d'intérêt variables basés sur le Prime Rate américain.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Une variation des taux d'intérêt de 1% aurait un impact de 0,2 millions d'euros sur les résultats du Groupe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place lors des années précédentes. Les montants résiduels au 30 juin 2013 sont de 3,1 millions d'euros pour la partie tirée en euros. Aucune nouvelle couverture n'a été mise en place lors de l'exercice.

La valeur de marché au 30 juin 2013 des instruments dérivés de taux est proche de zéro.

7.2.3. Risque action

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaires dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 61.924 actions au 30 juin 2013, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

7.3. Risque de crédit et de contrepartie

7.3.1. Risque clients

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 20,7 millions d'euros et représente 20,7% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice (contre 26,7% l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice 2012/13, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 4.0% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 2.6 %, le troisième client 2.5% et le quatrième 2.3%.

La baisse du poids des principaux clients dans le total du chiffre d'affaires s'explique par la baisse de l'activité en grande distribution (qui représente 9 des 10 plus gros clients) et la montée des activités online qui s'adresse directement aux clients finaux et dispose ainsi d'une base clients très diversifiée.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

La stratégie du Groupe qui vise à développer différents pôles d'activités et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle.

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente (cf. note 4.6)

7.3.2. Risque fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

8. Notes sur les engagements hors bilan

8.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

Aucune clause de complément de prix n'est encore applicable sur les acquisitions effectuées lors des exercices précédents.

8.2. Engagements et garanties donnés

Avanquest a apporté sa garantie à la banque américaine pour le montant de la ligne de crédit (10 millions de dollars) et le prêt (5 millions de dollars) accordée à sa filiale Avanquest North America. La société a également garanti les engagements de sa filiale allemande vis-à-vis d'un de ses fournisseurs pour un montant maximum de 0,5 million d'euros et de sa filiale anglaise vis-à-vis d'une banque pour un montant maximum de 0,4 million de livres dans le cadre d'une ligne de découvert autorisé.

8.3. Nantissements donnés

Dans le cadre de l'obtention en 2006 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26 millions d'euros, Avanquest a nanti auprès de certaines banques 1.371.097 actions de la société Emme (soit 53% des titres détenus dans cette filiale).

Dans le cadre de l'obtention en 2009 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 7 millions d'euros, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises.

Dans le cadre de l'obtention en 2011 d'un prêt d'un montant total de 2,9 millions d'euros destiné à refinancer les emprunts de Micro Application, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises

Par ailleurs, Avanquest America et Avanquest North America ont nanti leurs actifs au bénéfice de la banque américaine ayant accordé une ligne de crédit (10 millions de dollars) et un prêt (5 millions de dollars) à Avanquest North America.

8.4. Engagement et garanties reçus

Les actionnaires de la société Software Paradise ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Software Paradise au 23 mai 2007. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Micro Application Europe ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société et ses filiales au 11 février 2011.

Les actionnaires de la société PC Helpsoft ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société au 31 mars 2011.

Les actionnaires de la société Carteland ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société au 24 octobre 2011.

Les actionnaires de la société Arvix LLC ont délivré au bénéfice de la société Avanquest North America une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société au 11 novembre 2011.

9. Autres informations

9.1. Effectif du groupe

Au 30 juin 2013, le Groupe Avanquest Software compte 477 salariés (contre 524 au 30 juin 2012).

Répartition de l'effectif par pays :

	France	Etats-Unis	Grande-Bretagne	Allemagne	Chine	Canada	Autres Europe	Total
30/06/ 2013	125	142	88	11	37	5	69	477
30/06/ 2012	150	158	103	12	44	2	55	524

La moyenne d'âge des collaborateurs d'Avanquest est de 36,6 ans.

9.2. Transactions avec les parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants (1) présentées dans le tableau ci-dessous.

	2012/13	2011/12
Rémunération fixe	967	1 043
Rémunération variable	240	5
Avantages en nature	46	37
Jetons de présence	73	49
Honoraires	20	20
Avantage du personnel à court terme	1 346	1 154
Paiements fondés sur des actions	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	372	-
Total	1 718	1 154

(1) PDG, DG et membres du conseil d'administration

9.3. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Depuis la mise en place de la nouvelle organisation du groupe au début de l'exercice 2012/13, le groupe Avanquest est géré selon 2 secteurs opérationnels basés sur la nature du client final qu'il soit entreprise (B to B) ou grand public (B to C).

	B to C	B to B	Elim.	Frais non affectés	Total Groupe
Chiffre d'affaires externe	84 420	15 817			100 237
Ventes inter-secteurs					
Chiffre d'affaires total	84 420	15 817			100 237
Résultat opérationnel courant	2 205	1 874	-11	-5 058	-990

30/06/2013	BtoC	BtoB	Non affecté	Total Groupe
Actif non courant	62 489	7 057	173	69 718
dont				
Ecart d'acquisition	52 191	6 661		58 852
Immobilisations incorp.	5 756	179		5 935
Immobilisations corp.	765	217		982
Acquisitions immo. incorp.	3 173	109		3 282
Acquisitions immo corp.	299	79		378

9.4. Evénements postérieurs à la clôture

Depuis la fin de l'exercice, le groupe Avanquest a poursuivi la simplification de sa structure juridique, en procédant à la transmission universelle de patrimoine (TUP) de sa filiale à 100% Micro Application à Avanquest SA, à la TUP de la filiale Anten à sa filiale Emme SA et à la fusion des sociétés américaines Avanquest Software USA et Avanquest North America. Ces trois opérations ont pris effet le 1^{er} juillet 2013.

2.6. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Avanquest Software, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les notes 1 « Faits marquants » et 4.1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés qui décrivent la revue approfondie du business plan réalisée au cours de l'exercice, les conséquences de cette révision sur la dépréciation des écarts d'acquisition ainsi que les hypothèses d'exploitation intégrées dans le test d'impairment des écarts d'acquisition à la clôture et le niveau de sensibilité du test à la non réalisation des prévisions.
- le point exposé dans la note 3 de l'annexe « Principes, règles et méthodes comptables » qui expose le changement de présentation relatif au classement des frais bancaires.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dépréciation des actifs

La note 4.1 de l'annexe expose les modalités de réalisation des tests d'impairment des écarts d'acquisition et indique la sensibilité du test à la non-réalisation des prévisions et estimations de résultat opérationnel. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité ainsi déterminées, notamment à examiner les hypothèses qui sous-tendent les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacune des UGT concernées et à revoir les calculs effectués par le groupe ayant conduit à la comptabilisation d'une dépréciation au cours de l'exercice, ainsi qu'à vérifier que la note 4.1 de l'annexe donne une information appropriée.

Frais de développement et logiciels

Les frais de développement et logiciels font l'objet d'une évaluation périodique de leur faisabilité technologique et commerciale et font l'objet d'une dépréciation selon les modalités décrites dans la note « 2.1.1 Immobilisations incorporelles » de la section « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les estimations de faisabilité commerciale et à revoir les calculs des dépréciations enregistrées le cas échéant.

Impôts différés actifs

La note 6.8 de l'annexe expose les modalités de reconnaissance d'impôts différés actifs en fonction des perspectives bénéficiaires des entités concernées. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent la reconnaissance des actifs ainsi déterminés, notamment à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacune des entités concernées et à revoir les calculs effectués par la société, ainsi qu'à vérifier que la note 6.8 de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 31 octobre 2013

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Laot

Franck Sebag

3. COMPTES SOCIAUX D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 30 JUIN 2013

3.1. Compte de résultat au 30/06/2013

En milliers de €	France	Export	Notes	30/06/13	30/06/12
Chiffre d'affaires net	2 000	18 098	5.1	20 098	18 619
Production immobilisée				950	1 466
Subvention d'exploitation					2
Reprises amortissements, provisions et transferts de charges				1 075	1 722
Autres produits				916	997
Produits d'exploitation				23 039	22 806
Achats de marchandises (yc droits de douanes)				14	
Achats matières premières, approvisionnements				8	13
Autres achats et charges externes				9 724	9 248
Impôts, taxes et versements assimilés				375	351
Salaires et traitements				3 917	4 324
Charges sociales				2 061	2 222
Dotations aux amortissements sur immobilisations				1 909	2 589
Dotations aux provisions sur immobilisations				63	
Dotations aux provisions sur actif circulant				655	231
Dotations aux provisions pour risques et charges				32	
Autres charges				4 807	4 211
Charges d'exploitation				23 565	23 189
Résultat d'exploitation				(526)	(383)
Produits financiers des participations				6 356	306
Produits autres valeurs mobilières, créances immob.				161	88
Autres intérêts et produits assimilés				417	356
Reprises sur provisions et transferts de charges				5 951	1 607
Différences positives de change				180	974
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				32	8
Produits financiers				13 097	3 339
Dotations financières aux amortissements et provisions				51 796	18 550
Intérêts et charges assimilées				1 106	1 195
Différences négatives de change				383	716
Charges financières				53 285	20 461
Résultat financier			5.2	(40 188)	(17 122)
Résultat courant avant impôts				(40 714)	(17 505)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				56	75
Produits exceptionnels sur opérations en capital				19	356
Reprises sur provisions et transferts de charges				775	5 605
Produits exceptionnels				850	6 036
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				2 477	360
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				21	5 738
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions				2 296	2 205
Charges exceptionnelles				4 794	8 303
Résultat exceptionnel			5.3	(3 944)	(2 267)
Résultat avant impôt				(44 658)	(19 772)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			7.2		
Impôts sur les bénéfices			7.10	(214)	(285)
Bénéfice ou Perte				(44 444)	(19 487)

3.2. Bilan actif au 30/06/2013

En milliers de €	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	Net 30/06/13	Net 30/06/12
Immobilisations incorporelles	3.1 à 3.4	7 185	4 257	2 928	4 572
Immobilisations corporelles	3.3 et 3.4	1 429	1 150	279	386
Titres de participation	3.3 et 3.4	130 704	84 529	46 175	99 796
Autres immobilisations financières	3.3	3 908		3 908	4 133
Actif immobilisé		143 226	89 936	53 290	108 887
Créances	3.5 et 3.6				
Avances et acomptes versés sur commandes		8		8	8
Créances clients et comptes rattachés		6 943	2 467	4 476	5 249
Autres créances		13 368	2 128	11 240	3 723
Trésorerie					
Valeurs mobilières de placement		90	8	82	390
Disponibilités		1 420		1 420	648
Comptes de régularisation	3.7				
Charges constatées d'avance		742		742	836
Actif circulant		22 571	4 603	17 968	10 854
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3.8				55
Ecart de conversion actif	4.10	841		841	983
Total général		166 638	94 539	72 099	120 779

3.3. Bilan Passif au 30/06/2013

En milliers de €	Notes	30/06/13	30/06/12
Capital social ou individuel		18 993	18 573
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		124 024	124 245
Réserve légale		688	688
Autres réserves		3 768	3 768
Report à nouveau		(69 436)	(49 949)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(44 444)	(19 487)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		29	41
Capitaux propres	4.1	33 622	77 879
Provisions	4.2	2 563	1 958
Dettes financières	4.3-4.4 & 4.8		
Emprunts obligataires convertibles		4 261	4 210
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		18 040	17 886
Emprunts et dettes financières divers		4 043	7 606
Dettes d'exploitation	4.4 & 4.9		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 797	4 849
Dettes fiscales et sociales		1 556	1 647
Dettes diverses			
Autres dettes	4.12	822	4 099
Comptes de régularisation	3.7		
Produits constatés d'avance		5	3
Dettes		35 524	40 300
Ecart de conversion passif	4.10	390	642
Total général		72 099	120 779

3.4. Annexe aux comptes sociaux

Note 1. Faits marquants de l'exercice

Durant l'exercice 2012/13, Avanquest a mis en place une nouvelle organisation destinée à répondre de façon proactive aux mutations du marché du logiciel.

Cette nouvelle organisation a donné lieu à des opérations de restructuration, notamment dans les activités « offline » entraînant une réduction des effectifs et la mise en place d'un plan d'économies.

Parallèlement, une révision approfondie à la baisse du business plan reflétant la mutation des marchés sur lesquels le groupe opère qui se traduit notamment par une baisse marquée des ventes sur les canaux traditionnels (ventes de boîtes par la grande distribution et les distributeurs spécialisés) et la montée en puissance du e-commerce, a été menée et a conduit à la constatation d'une provision nette pour dépréciation des titres de participation et des créances rattachées de 46 millions d'euro. Cette dépréciation a porté essentiellement sur des titres de sociétés acquises entre 2002 et 2007 dans le domaine des logiciels BtoC, vendus dans les canaux traditionnels.

Cette dépréciation n'entraîne aucune sortie de trésorerie et est sans impact sur la solvabilité de la société.

Enfin, la société a poursuivi les discussions avec ses partenaires financiers afin de disposer des ressources financières adaptées à ses ambitions à moyen terme. Certains actionnaires ont confirmé leur soutien au projet d'entreprise en apportant en compte courant la somme de 2,5 millions d'euros.

Un accord global a été trouvé au mois de mars 2013 portant sur un financement à hauteur de 20,5 millions d'euros (comptes courants actionnaires compris), sur une durée légèrement supérieure à 5 ans. Cet accord permet ainsi de rallonger significativement les échéances des crédits en cours, renforçant ainsi la structure financière de la société.

La société a également mis en place une ligne pluriannuelle de financement en fonds propres (« Equity Line ») par la création de bons d'émission d'actions exerçables par tranches à la demande d'Avanquest.

Cette ligne de financement en fonds propres permettra à la société de disposer d'une flexibilité financière dans le cadre de sa stratégie de mutation online. Cette ligne porte sur un nombre maximal d'action de 1,85M.

Avanquest a parallèlement fait évoluer sa gouvernance avec la séparation des fonctions de président et de directeur général et la nomination de M Cesarini comme directeur général, M Vanryb, co-fondateur conservant la présidence du Groupe.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Note 2.1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en euros et conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France. Les informations sont données en milliers d'euro sauf information contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels préconisées par le plan comptable général et l'avis 99-03 du CNC

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conditions qui sous-tendent la continuité d'exploitation sont décrites dans la note 4.8.

Note 2.1.1. Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Conformément à la réglementation en matière de frais de recherche et développement, deux phases sont distinguées :

- la phase de recherche
- la phase de développement. Seuls les coûts encourus sur cette phase peuvent être comptabilisés à l'actif.

• Phase de développement

Les frais de développement sont immobilisés sous cette rubrique à condition que :

- Les projets soient nettement individualisés
- Les coûts soient distinctement établis
- Les projets aient de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

L'activation des frais de développement est envisagée pour l'ensemble des projets de l'entreprise, les coûts correspondant à ceux ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement portés à l'actif du bilan sont amortis sur une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leur engagement.

Avanquest Software procède à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à une dépréciation de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

• Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés en « logiciel ». Ils sont amortis sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum.

Avanquest Software procède à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une provision pour dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Note 2.1.2. Immobilisations corporelles

Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Amortissement

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie estimée. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- | | | |
|--------------------------------|----------|------------|
| - Agencements et installations | linéaire | 10 ans |
| - Mobilier de bureau | linéaire | 7 à 10 ans |
| - Matériel informatique | linéaire | 4 et 5 ans |
| - Véhicules | linéaire | 4 ans |

Une dépréciation complémentaire est constatée en cas de perte de valeur ou de modification de la durée d'utilisation.

Note 2.1.3. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont constatés en charge comme l'autorise l'article 39-1-5 du CGI.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est annuellement appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- Capitaux propres

- Plus values latentes
- Rentabilité
- Eléments prévisionnels
- Utilité pour l'entreprise
- Valeur de marché

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'usage a notamment été déterminée sur la base d'une quote-part de la valeur de l'UGT à laquelle se rattache chacune des entités.

Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des flux futurs de trésorerie des unités génératrices de trésorerie du groupe ont été un taux d'actualisation de 10,50% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt et un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. Les tests de dépréciation ont été réalisés sur la base d'un business plan à 3 ans établi pour chacune des unités génératrices de trésorerie concernées, tenant compte de la nouvelle organisation du groupe Avanquest.

Autres immobilisations financières

Ces éléments sont valorisés à leur valeur d'acquisition et correspondent principalement aux dépôts et cautionnements et aux créances rattachées aux participations.

Note 2.2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Note 2.3. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au taux de la devise du mois précédant la date de l'opération. Les comptes bancaires en devises sont valorisés au cours de clôture.

Note 2.4. Valeurs mobilières de placement

Principe de valorisation

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au prix d'achat selon la méthode du premier entré – premier sorti.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de la valeur des titres à la clôture de l'exercice.

Note 2.5. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier de la société Avanquest Software, de l'activité Services notamment sous forme de refacturations aux filiales du groupe des prestations assurées par la maison mère. Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit ou du téléchargement sur internet. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.
- Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat.
- Les prestations de services (assistance, formation...) sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.
- Les royalties facturées aux sociétés du groupe sur la base du chiffre d'affaires produit généré dans ces filiales sont reconnues en chiffre d'affaires dès que le chiffre d'affaires a été constaté dans les filiales.

Note 3. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

Note 3.1. Frais de recherche et développement

- Investissements

L'enveloppe consacrée par Avanquest Software aux frais de recherche et développement au titre de l'exercice 2012/13, s'élève à 1,46 M€.

Le montant des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice, s'élève à 0,95 M€ contre 1,5 M€ l'exercice dernier. La valeur relative des frais de développement immobilisés s'établit à 64,94% du coût total des études contre 78,83 % l'exercice précédent.

Au 30 juin 2013, le montant des frais de Recherche et Développement qui reste en charge dans le compte de résultat s'élève à 0.5 M€ contre 0.4 M€ pour l'exercice précédent.

- Evaluation périodique

Note 3.2. Concessions, brevets, logiciels

Ce poste est constitué des éléments suivants :

En €000	Brut	Amortissement & provision	Net
Logiciels développés par Avanquest Software	5 946	3 443	2 503
Marques	36	8	28
Progiciels acquis	712	700	12
Total	6 694	4 151	2 543

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés, notamment dans le cadre de la restructuration des activités du groupe a conduit Avanquest à remettre en cause la faisabilité technologique et commerciale de différents projets

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a généré des amortissements exceptionnels à hauteur de 808K€ et une provision pour dépréciation de 63K€.

Note 3.3. Mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En €000	Brut 01/07/12	Acquisition s	Cessions, Virements de poste à poste	Brut 30/06/13	Amort.et provision 30/06/13	Net 30/06/13	Net 30/06/12
Frais de Développement	2 416	447	2 411	452	105	347	1 432
Concessions, brevets, logiciels	10 805	1 148	5 259	6 694	4 152	2 542	3 110
Fonds de commerce	1 694	0	1 694	0		0	0
Autres immos incorporelles	30	9	0	39		39	30
Total	14 945	1 604	9 364	7 185	4 257	2 928	4 572

Le fonds de commerce correspondant à une acquisition faite en 1999 et qui était entièrement amorti a été sorti du bilan.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En €000	Brut 01/07/12	Acquisiti ons	Cessions, Virements de poste à poste	Brut 30/06/13	Amort.et provision 30/06/13	Net 30/06/13	Net 30/06/12
Agencements, aménagements et installations	500			500	321	179	228
Matériel et mobilier de bureau & informatique	980	16	67	929	829	100	158
Total	1 480	16	67	1 429	1 150	279	386

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En €000	Brut 01/07/12	Acquisiti ons	Fusions, Cessions, Virements de poste à poste	Brut 30/06/13	Amort.et provisions 30/06/13	Net 30/06/13	Net 30/06/12
Titres de participation	133 390	369	3 055	130 704	84 529	46 175	97 795
Créances rattachées à des participations	3 367	861	1 066	3 162		3 162	3 367
Autres titres immobilisés	400	22	53	369		369	399
Prêts, autres immo. financ.	367	10		377		377	368
Total	137 524	1 262	4 174	134 612	84 529	50 083	101 929

Les mouvements ayant affecté le poste « titres de participation » sont les suivants :

- Augmentation de sa participation dans la filiale italienne (+369K€) Cession de sa filiale chinoise à Avanquest North America dans le cadre d'une réorganisation interne du groupe
- Diminution de la valeur des titres de participation de Micro Application et de Carteland suite à la non atteinte des objectifs de la deuxième tranche du complément de prix, Les titres de participation ont fait l'objet d'une appréciation de la valeur en application du principe d'évaluation énoncé. L'application du principe a conduit à déprécier les titres d'Avanquest Italia pour 369K€, les titres Avanquest America pour 40 507 K€ et les titres des filiales françaises pour 10 058 K€.

La diminution du poste « créances rattachées à des participations » résulte des remboursements effectués par les filiales.

La baisse du poste « autres titres immobilisés » est consécutive à la fluctuation du dollar canadien.

La variation du poste « Prêts, autres immobilisations financières » correspond principalement à l'indexation du dépôt de garantie du loyer.

Note 3.4. Amortissements et dépréciations

Amortissements

En €000	Amort 01/07/12	Dotations de l'exercice	Reprises/ Virements Poste à poste	Amort 30/06/13
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	984	890	(1 769)	105
Concessions, brevets	7 695	1 653	(5 259)	4 089
Fonds de commerce	1 694		(1 694)	0
Immobilisations corporelles				
Agencements, aménagements et installations	271	50		321
Matériel et mobilier de bureau et informatique	823	69	(63)	829
Total	11 467	2 662	(8 785)	5 344

Dépréciations

En €000	Prov. 01/07/12	Dotations	Reprises	Prov. 30/06/13
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets		63		63
Immobilisations financières				
Titres de participation	33 595	50 934		84 529
Total	33 595	50 997		84 592

Note 3.5. Echéance des créances

Le montant des créances dont l'échéance est à plus d'un an s'élève à 3 568K€ dont 3 161K€ de créances rattachées à des participations. L'échéance des autres créances (Clients et autres créances de l'actif circulant) est à moins d'un an soit un total de 21 025K€.

Note 3.6. Détail des produits à recevoir

En €000	Au 30/06/13
Immobilisations financières Intérêts	16
Clients & comptes rattachés Factures à établir	341
Autres créances	158
Total	515

Note 3.7. Détail des charges et produits constatés d'avance

En €000	Au 30/06/13
Charges constatées d'avance	742
Loyers	240
Publicité – Marketing – Communication	22
Redevances	434
Leasing – Location	1
Assurances	11
Maintenance	10
Autres	24

En €000		Au 30/06/13
Produits constatés d'avance		5
Abonnements clients		3
Autres		2

Note 3.8. Détail des charges à répartir

En €000			
Montant net au 01/07/12	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net au 30/06/13
55		55	0

Note 4. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

Note 4.1. Capitaux propres

- Capital

Au 30 juin 2013, le capital de la société Avanquest Software SA est composé de 18 992 574 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie.

Evolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

Au 30 juin 2012	18 572 733
Création d'actions nouvelles	
Création d'actions nouvelles par exercice de BSA (Equity Line) :	250 000
Création d'actions suite à l'attribution d'actions gratuites	169 800
Créations d'actions suite à la conversion d'obligations convertibles	41
Au 30 juin 2013	18 992 574

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2013, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	03/10/06
Nombre de titres autorisés	340 000
Date du conseil d'administration	8/11/06
Nombre de titres attribués au 30/06/2013	337 500
Nombre de bénéficiaires	37
Dont dirigeants	0
Prix de souscription	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€
Conditions d'exercice	1/3 par année de

	présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 30/06/2013	125 333
Titres souscrits au 30/06/2013	0
Titres potentiels maximum*	125 333

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2013, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	17/09/08	28/07/2010	29/11/2012
Nombre de titres autorisés	500 000	500 000	900 000
Date du conseil d'administration	3/02/09	4/11/10	na
Nombre de titres attribués au 30/06/2013	491 700	374 500	0
Nombre de bénéficiaires	61	16	
Dont dirigeants	9	0	
Période d'acquisition	2 à 4 ans	2 à 4 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse	En fonction d'objectifs opérationnels ou de cours de bourse
Droits acquis au 30/06/2013	228 500	112 250	0
Actions émises au 30/06/2013	226 500	105 000	0
Titres potentiels maximum*	229 000	268 250	900 000

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2013, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur:

Les bons de souscription d'actions autorisés par l'AG du 29/11/12 ont été intégralement attribués à la société Kepler Chevreux dans le cadre d'un contrat d'equity line qui permet à la société Avanquest, à sa demande de bénéficier d'augmentations de capital régulières permettant de renforcer les fonds propres et la trésorerie de la société.

Bénéficiaires	Equity line Kepler Chevreux
Date d'assemblée	29/11/12
Nombre de titres autorisés	1 850 000
Nombre de bénéficiaires	1
Dont dirigeants Avanquest	0
Date du conseil d'administration	14/05/2013
Nombre de titres attribués au 30/06/2013	1 850 000
Prix de souscription	Variable- décote de 9% sur le cours de bourse à date d'exercice
Conditions d'exercice	A la demande de la société Avanquest
Droits acquis au 30/06/2013	1 850 000
Titres souscrits au 30/06/2013	250 000
Titres potentiels maximum	1 600 000

La société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est en février 2015 et le cours de conversion de 4€60. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 335 actions.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 3.989.918 euros.

Le capital social serait ainsi porté de 18.992.574 euros à 22.982.492 euros soit une augmentation en pourcentage de 21 % étalée dans le temps entre 2013 et 2017. Il est cependant nécessaire de noter que :

- Plus du tiers des actions potentiellement à créer proviennent d'attribution d'actions gratuites dont 90 % ne seront acquises que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints.
 - Un quart environ des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou d'obligations convertibles dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.
- Variation des capitaux propres

En €000	
Capitaux propres au 30/06/2012	77 880
Résultat de l'exercice	-44 444
Augmentation du capital et primes d'émission	198
Provisions réglementées	-12
Capitaux propres au 30/06/2013	33 622

L'augmentation de capital d'un montant de 198K€ correspond à la création d'actions dans le cadre de l'attribution d'actions gratuites, de la conversion de 41 obligations et de l'exercice de bons de souscription net de frais dans le cadre de la ligne Equity Line.

Le montant des frais de transactions liés aux augmentations de capital imputés sur les primes d'émission est de 35 milliers d'euros en 2011/2012 et 125 milliers d'euros en 2012/2013.

Note 4.2. Provisions

En €000	Provisions 30/06/12	Dot° expl°	Dot° Fin.	Dot° Exc.	Rep. Expl°	Rep. Fin.	Rep. Exc.	Util°	Provisions 30/06/2013
Provisions pour risques de change	984		841				(984)	(383)	841
Autres provisions pour risques *	974	32		1 477			(761)	(757)	1 722
Total	1 958	32	841	1 477			(984)	(761)	2 563

* Les autres provisions sont constituées de provisions pour frais de restructuration (1 597K€ dont 1 038K€ pour locaux inoccupés), et pour couvrir le risque lié à des avances sur royalties (125K€).

Note 4.3. Dettes financières

Au 30 juin 2013, l'échéance des dettes financières est la suivante

	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunt obligataire	3 990		3 990	
Emprunts auprès d'établ. de crédit	17 879		17 879	
Concours bancaires courants	2	2	0	
Autres dettes financières	4 043	1 351	140	2 552
Intérêts courus non échus	430	395	35	
Total	26 344	1 748	22 044	2 552

Emprunts et lignes de crédit

Au 30 juin 2013, les lignes de crédit mises en place en 2006 par Avanquest Software SA, sont entièrement utilisées pour un montant de 6,6 millions d'euros dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 1,3 millions de dollars, soit 1,0 millions d'euros). La ligne de 7 millions d'euros mise en place en 2009 était également entièrement utilisée à hauteur de son solde de 4,2 million d'euros. La ligne de crédit mise en place en 2010 à hauteur de 2 M€ est également entièrement utilisée.

Le solde du prêt mis en place en 2011, d'un montant initial de 2,9 M€ s'élève à 2,1 M€

Avance et prêt Oséo

Avanquest Software SA a obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4 million d'euros destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2013, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28 million d'euros.

Avanquest a obtenu en 2010 un prêt de l'Oséo pour un montant de 3 millions d'euros sur une durée de 7 ans (échéance 2017). Le montant de ce prêt au 30 juin 2013 est de 3 M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4 M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50 %. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78 %.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont composées des comptes courants actionnaires mis en place en octobre 2012 pour 2.5 M€ ainsi que des comptes courants avec certaines filiales de la société.

Un accord global a été trouvé au mois de mars 2013 portant sur un financement à hauteur de 20,5 millions d'euros (comptes courants actionnaires compris), sur une durée légèrement supérieure à 5 ans. Cet accord permet ainsi de rallonger significativement les échéances des crédits en cours décrits ci-dessus, renforçant ainsi la structure financière du Groupe.

Les prêts et lignes de crédit de la société Avanquest comportent des clauses prévoyant le respect de deux ratios (covenants) calculés à la date de clôture de l'exercice. Ces covenants prévoient que le ratio Dettes nettes/Capitaux propres soit inférieur à 0,8 et le ratio Dettes Nettes/Capacité d'autofinancement ne dépasse pas 4 pour les exercices 2013/14 et 2014/15 puis 3 pour les exercices suivants.

Au 30 juin 2013, seul le ratio Dettes nettes/Capitaux propres était applicable et était respecté.

La part à plus d'un an des dettes financières au 30 juin 2013 représente 26,3 M€ (dont 2,6 M à plus de 5 ans).

Note 4.4. Échéance des dettes

Le montant des dettes à plus d'un an s'élève à 24 596€ et le montant des dettes à moins d'un an s'élève à 10 928K€.

Note 4.5. Risque de change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 0,3M\$ en 2012/13.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Note 4.6. Risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (14,9 millions d'euros) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois pour la partie tirée en euros ou le Libor 3 mois pour la partie tirée en devise.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place lors des années précédentes. Les montants résiduels sont de 3,1 millions d'euros pour la partie tirée en euros. Aucune nouvelle couverture n'a été mise en place lors de l'exercice.

Note 4.7. Risque action

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaire dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société, soit 61 924 actions au 30 juin 2013, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

Note 4.8. Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées. La société a renégocié les échéances de ses emprunts bancaires au cours de l'exercice comme décrit en note 1 ci-dessus, elle a également procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité, établi des prévisions de trésorerie pour l'exercice suivant. Elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Note 4.9. Détail des charges à payer

en €000	Au 30/06/13
Emprunts obligataires convertibles	
• Intérêts courus	272
Emprunts & dettes financières	
• Intérêts courus	211
Fournisseurs & comptes rattachés	
• Factures à recevoir	455
Dettes fiscales & sociales	1 125
Autres dettes	812
Total	2 875

Note 4.10. Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

NATURE DES ECARTS En €000	Montant Actif - Perte latente	Compensé par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant Passif – Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières	821		821	18
Sur créances	18		18	337
Sur dettes financières				13
Sur dettes d'exploitation	2		2	22
Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL	841		841	390

Note 4.11. Transfert de charges

Les transferts de charges correspondent aux charges supportées par Avanquest Software pour le compte de ses filiales et refacturées euro pour euro dans le cadre de son exploitation.

Note 4.12. Autres dettes

Le montant des autres dettes comprend essentiellement les royalties à payer (775 K€).

Note 5. Notes sur le compte de résultat

Note 5.1. Chiffre d'affaires

REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE En €000	MONTANT
France	2 001
Etats Unis	1 667
Grande Bretagne	3 986
Allemagne	453
Autres pays d'Europe	2 634
Autres pays	9 357
TOTAL	20 098

REPARTITION PAR ACTIVITE En €000	MONTANT
Logiciels	13 174
Refacturation aux filiales	6 718
Divers	206
TOTAL	20 098

Note 5.2. Analyse du résultat financier

Le résultat financier ressort avec une perte de 40 188 K€ contre un résultat négatif de 17 122 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice est composé essentiellement par l'encaissement de dividendes pour 6 356 K€, une provision sur titres de participation de 50 934 K€ portant principalement sur la filiale Avanquest America pour 40 507K€, par une reprise de provision pour dépréciation de compte courant (4 968K€) relative notamment à la filiale américaine (Avanquest Software USA) maintenant fusionnée avec Avanquest America et dont le risque de recouvrement a été revu suite à cette fusion et par les intérêts financiers (935K€).

Note 5.3. Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel affiche une perte de 3 944K€ contre une perte de 2 267 K€ l'exercice précédent. Ce résultat s'explique principalement par une dotation aux amortissements exceptionnels consécutive à la remise en cause des projets de R&D immobilisés ne répondant plus aux critères d'immobilisation (808 K€) et aux frais de restructuration (3 193 K€).

Note 6. Notes sur les engagements hors bilan

Note 6.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

Aucune clause de complément de prix n'est encore applicable sur les acquisitions effectuées lors des exercices précédents.

Note 6.2. Engagement de garanties données

Avanquest a apporté sa garantie à la banque américaine pour le montant de la ligne de crédit (10 millions de dollars) et le prêt (5 millions de dollars) accordée à sa filiale Avanquest North America. La société a également garanti les engagements de sa filiale allemande vis-à-vis d'un de ses fournisseurs pour un montant maximum de 0,5 million d'euros et de sa filiale anglaise vis-à-vis d'une banque pour un montant maximum de 0,4 million de livres dans le cadre d'une ligne de découvert autorisé.

Note 6.3. Nantissements donnés

Dans le cadre de l'obtention en 2006 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26 millions d'euros, Avanquest a nanti auprès de certaines 1.371.097 actions de la société Emme (soit 53% des titres détenus dans cette filiale).

Dans le cadre de l'obtention en 2009 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 7 millions d'euros, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises.

Dans le cadre de l'obtention en 2011 d'un prêt d'un montant total de 2,9 millions d'euros destiné à refinancer les emprunts de Micro Application, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises

Note 6.4. Engagement en matière de crédit bail

Avanquest Software n'a pas d'engagement en matière de crédit bail.

Note 6.5. Indemnités de départ à la retraite

A leur départ à la retraite, certains salariés de la société doivent recevoir une indemnité calculée selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Le montant des engagements de retraite calculé selon la méthode prospective est non significatif et s'élève à 261K€. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,50%
Age de départ en retraite :	65 ans
Taux d'inflation annuel :	2,00%
Augmentation des salaires :	0 à 4% suivant l'âge

Compte tenu de la faible moyenne d'âge du personnel, la politique du Groupe est de ne pas constituer de provision au titre des droits théoriquement acquis mais de prendre en charge le coût correspondant dans l'exercice de départ en retraite effectif des salariés.

Note 6.6. Engagement de garanties reçus

Les actionnaires de la société Software Paradise ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Software Paradise au 23 mai 2007. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Micro Application Europe ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société et ses filiales au 11 février 2011.

Les actionnaires de la société PC Helpsoft ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société au 31 mars 2011.

Les actionnaires de la société Carteland ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société au 24 octobre 2011.

Note 7. Autres informations

Note 7.1. Effectif de l'entreprise

L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 69 personnes contre 70 en 2011/2012 soit une stabilité de l'effectif. La répartition par catégorie s'établit comme suit :

Employés	18
Ingénieurs et cadres	50
Dirigeants	1
Total	69

Note 7.2. Droit individuel de formation (DIF)

Le nombre d'heures acquises au 30 juin 2013 dans le cadre du DIF s'élève à 4 416 heures. Aucun salarié n'a bénéficié du DIF au cours de l'exercice.

Note 7.3. Rémunération allouée aux membres des organes de direction

Le montant global des rémunérations et avantages en nature dû par la société aux membres des organes de Direction de la société Avanquest Software, à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées s'élève à 896K€.

Il a été versé une somme de 49K€ au titre des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice.

Note 7.4. Transaction avec les parties liées

Il n'existe pas de transactions avec les parties liées en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant eu des effets sur l'exercice qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché, à l'exception d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au bénéfice de la filiale Avanquest North America (d'un montant de 628K\$)

Note 7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est de 169K€ pour les missions de contrôle légal des comptes et de 12K€ pour d'autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes.

Note 7.6. Informations concernant les entreprises liées et avec lesquelles la société a un lien de participation

En € 000 au 30/06/13	Liées	Participation
Immobilisations financières nettes	49 190	147
Créances nettes	12 784	
Dettes	4 698	
Produits constatés d'avance	1	
Produits financiers	6 901	
Charges financières	119	

Note 7.7. Tableau des filiales et participations

Dénomination - Siège Social	Capital social	Capitaux propres hors capital social et avant résultat	Quote-part	Val.brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires	Résultat
Unités en €			Dividendes	Val. Nette Titres	Cautions		
FILIALES (50% et plus)							
AVANQUEST AMERICA Inc* 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington DE 19808 - USA	25 267 300 ¹	31 045 304 ¹	100%	59 824 459	9 315 590	41 199 835 ²	-1 387 002 ²
			-	19 317 692	-		
ProcessFlows UK Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Royaume Uni	102 660 ³	-1 852 946 ³	100%	5 468 413	-	16 013 450 ⁴	1 233 452 ⁴
			755 519	5 468 413	-		
AVANQUEST DEUTSCHLAND Sckellstrasse 6 - 81667 München Allemagne	66 000	-3 882 817	100%	4 456 537	269 580	2 348 529	-38 788
			-	0	500 000		
AVANQUEST IBERICA C/Peru, 6 Edificios Twin Golf Bolque B, Oficina 4, 2° PI 28290 Las Matas - Madrid - Espagne	10 000	-1 136 941	100%	9 900	949 892	0	-54 460
			-	0	-		
AVANQUEST ITALIA Via De Togni 7 MI 20123 Milano – Italie	10 000	9 339	100%	744 589	-	0	-13 757
			-	0	-		
EMME SA** 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex – France	2 516 990	6 521 751	97,54%	45 583 646	-1 209 006	11 766 000	-647 000
			5 450 391	14 200 000	-		
AVANQUEST UK Sheridan House 40-43 Jewry Street – Royaume Uni	52 497 ³	118 192 ³	100%	1 518 967	-	4 109 693 ⁴	-532 978 ⁴
			-	1 518 967	-		
AVANQUEST Software CANADA 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal - Canada	729 ⁵	-677 716 ⁵	100%	671	908 810	46 097 ⁶	-227 385 ⁶
			-	671	-		
TECHNOLOGIES SOFTCITY 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal - Canada	729 ⁵	0	67%	588	-	0	0
			-	0	-		
MICRO APPLICATION SAS 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex - France	912 500	-4 589 897	100%	8 215 162	3 469 461	11 907 422	-1 309 428
			-	1 530 819	-		
PC HELPSOFT Labs Inc. Stevenson Luchies & Legh 300 – 848 Courtney Street V8W 1C4 Victoria, British Columbia - Canada	2 000 ⁵	78 888 ⁵	100%	876 748	-	1 674 611 ⁶	-237 877 ⁶
			-	876 748	-		
CARTELAND SAS 1229 route d'Eguilles 13122 Ventabren - France	60 980	86 000	100%	3 115 271	-22 261	2 877 429	-94 411
			150 000	3 115 271	-		
PARTICIPATIONS							
ANTVOICE SAS 28, rue du sentier 75002 Paris - France	ND	ND	28%	148 000	-	ND	ND
			-	0	-		
MEDIACLIP Inc 30 rue de Serres Terrebonne, J6Y 1W3 -Canada	ND	ND	22%	741 320	368 855	ND	ND
			-	146 842	-		

¹ 1 USD = 0,76453€

² 1 USD = 0,77318€

³ 1 GBP = 1,16659€

⁴ 1 GBP = 1,21192€

⁵ 1 CAD = 0,72918€

⁶ 1 CAD = 0,71152€

* Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest America Inc, Avanquest Software USA, Avanquest North America et Arvix. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

** Données consolidées intégrant les sociétés Emme SA, Avanquest Software Publishing Ltd, Anten et Emme GmbH, Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

ND : non disponible

Avanquest Software S.A est l'entité consolidante du groupe Avanquest.

Note 7.8. Impôts

INTEGRATION FISCALE

Avanquest Software a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2006. Elle est la tête de groupe fiscal. Le périmètre d'intégration a été étendu au 1^{er} avril 2008, au 1^{er} juillet 2011 et au 1^{er} juillet 2012. Il comprend dorénavant les filiales suivantes :

- Micro Application
- Emme
- Anten
- Carteland

Modalité de répartition de l'impôt

La société mère, Avanquest Software supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférents aux bénéfices et aux plus-values réalisées par ses filiales de même que les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur les bénéfices et plus values réalisées par les filiales.

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

L'intégration fiscale de ces filiales n'a pas d'impact cette année sur l'impôt de Avanquest Software dans la mesure où les différentes structures sont déficitaires fiscalement ou très légèrement positives.

ALLEGEMENT OU ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

En €000	Au 30/06/13	IS et contributions correspondantes*
Organic	19	6
Provision avance royalties	32	11
Ecart conversion passif	390	130
Amortissements dérogatoires	-29	-10
Coût d'acquisition	159	53
Déficit reportable	32 969	10 990
Allègement net	33 540	11 180

- Taux d'IS retenu : 33 1/3 %

CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Avanquest Software a bénéficié cette année d'un crédit d'impôt recherche pour 274K€ au titre de l'année calendaire 2012.

Note 7.9. Procès et litiges

A la connaissance de la société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

Note 7.10. Inventaire des valeurs mobilières en portefeuille

Type de valeurs mobilières	Quantité au 30/06/13	Valeur totale d'achat en €000	Valeur en €000 au 30/06/13
Actions propres – Contrat de liquidité	61 924	90	82
TOTAL	61 924	90	82

Le nombre d'actions propres acquises entre le 1^{er} juillet 2012 et le 30 juin 2013 dans le cadre du programme de rachat d'actions propres s'élève à 513 564 actions pour 492 539 actions cédées.

Note 8. Evénements postérieurs à la clôture

Afin de poursuivre la simplification de sa structure juridique, Avanquest a procédé une transmission universelle de patrimoine (TUP) de sa filiale à 100% Micro Application, à effet du 1^{er} juillet 2013.

3.5. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels au 30 juin 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Avanquest Software, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 « Faits marquants », 2.1.3 « règles et méthodes comptables applicables aux immobilisations financières » et 3.3 « immobilisations financières » de l'annexe qui décrivent la revue approfondie du business plan réalisée au cours de l'exercice, les hypothèses retenues et les conséquences en terme de valorisation et de dépréciation des titres,

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans la note « 2.1.3 Immobilisations financières » de la section « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'usage ainsi déterminées, notamment à examiner les hypothèses qui sous-tendent les données prévisionnelles issues des business plans établis par la direction et à revoir les calculs effectués par la société, ainsi qu'à vérifier que la note 3.3 de l'annexe donne une information appropriée.

Frais de développement et logiciels

Les frais de développement et logiciels font l'objet d'une évaluation périodique de leur faisabilité technologique et commerciale et font l'objet d'une dépréciation selon les modalités décrites dans la note « 2.1.1 Immobilisations incorporelles » de la section « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les estimations de faisabilité commerciale et à revoir les calculs des dépréciations enregistrées le cas échéant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 31 octobre 2013

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Laot

Franck Sebag

4. RAPPORT DE GESTION D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 30 JUIN 2013

4.1 Comptes consolidés

4.1.1 Activité du Groupe durant l'exercice 2012/13

L'ensemble des informations financières consolidées ou afférentes au groupe est présentée dans ce document en conformité aux normes IFRS.

Le chiffre d'affaires annuel du groupe s'établit à 100,2 millions d'euros sur l'exercice 2012-2013, marqué par la mutation accélérée de ses activités vers le online. Ce chiffre est quasi stable par rapport à l'exercice précédent (-1,0% et -5,3% à périmètre et taux de change constant).

L'activité de l'exercice s'est caractérisée par une forte croissance des activités web-to-print, hébergement et téléchargement (+24 %) qui a permis de quasiment compenser la baisse des ventes en retail (-25 %). Au global, 45,5 % de l'activité du Groupe est désormais réalisé sur des activités « online ». Les ventes « offline », elles, ne représentent plus que 39 % du chiffre d'affaires en année pleine. C'est la première fois que les deux proportions s'inversent, atteignant ainsi une étape significative de la mutation du Groupe.

Les activités BtoB affichent également une croissance de leur chiffre d'affaires (+10 % à 15,8 millions d'euros, soit 16 % du chiffre d'affaires du groupe).

Avec un chiffre d'affaires quasi stable, la marge brute s'inscrit en légère décroissance par rapport à l'exercice précédent à 56,9 M€. On retrouve également cette quasi stabilité dans le résultat opérationnel courant (ROC), légèrement négatif (-1 M€), contre un résultat légèrement positif (0,9 M€) en 2011-2012

L'écart de résultat avec l'année précédente s'explique par la baisse de la contribution des activités offline et une augmentation des investissements marketing (+1,6 M€) afin d'alimenter la croissance des activités online notamment le web-to-print (impression à distance de photos sur divers supports) et les ventes en téléchargement. A l'inverse, la masse salariale du groupe a diminué de 5% à périmètre constant.

Une dépréciation des écarts d'acquisition pour un montant de 60 M€ a été constatée au premier semestre de l'exercice. Cette dépréciation fait suite à une revue approfondie par la direction des perspectives liée à la mutation des marchés sur lesquels le Groupe opère : elle porte pour la grande majorité sur des acquisitions réalisées entre 2002 et 2007 dans le domaine des logiciels B2C, vendus dans les canaux traditionnels. Cette opération permet ainsi au Groupe de présenter une situation comptable cohérente avec la transformation de son activité. Cette dépréciation n'a entraîné aucune sortie de trésorerie et n'a aucun impact sur la solvabilité de l'entreprise.

Après prise en compte de cette dépréciation et des coûts de restructuration liés à la mutation de l'activité (5,9 M€), des effets de regroupements d'entreprises (+ 1,7 M€) ainsi que du résultat financier (-1,5 M€), le résultat net pour l'exercice 2012-2013 s'établit à - 65,7 M€.

4.1.2 Faits caractéristiques de l'exercice 2012/13 clos le 30 juin 2013

Durant l'exercice 2012/13, le Groupe Avanquest a mis en place une nouvelle organisation destinée à répondre de façon proactive aux mutations du marché du logiciel.

Cette nouvelle organisation a donné lieu à des opérations de restructuration, notamment dans les activités « offline » entraînant une réduction des effectifs et la mise en place d'un plan d'économies portant sur plus de 5 millions d'euros en année pleine permettant de dégager des marges de manœuvre pour réinvestir dans les activités online.

Parallèlement, une revue approfondie du business plan reflétant la mutation des marchés sur lesquels le groupe opère qui se traduit notamment par une baisse marquée des ventes sur les canaux traditionnels (ventes de boîtes par la grande distribution et les distributeurs spécialisés) et la montée en puissance du e-commerce, a été menée et a conduit à la constatation au 31 décembre 2012 d'un impairment de 60 millions d'euros sur les écarts d'acquisition, issus pour la grande majorité d'acquisitions réalisées entre 2002 et 2007 dans le domaine des logiciels BtoC, vendus dans les canaux traditionnels.

Cette dépréciation n'entraîne aucune sortie de trésorerie et est sans impact sur la solvabilité du groupe.

Le Groupe a poursuivi les discussions avec ses partenaires financiers afin de disposer des ressources financières adaptées à ses ambitions à moyen terme. Certains actionnaires ont confirmé leur soutien au projet d'entreprise en apportant en compte courant la somme de 2,5 millions d'euros.

Un accord global a été trouvé au mois de mars 2013 portant sur un financement à hauteur de 20,5 millions d'euros (comptes courants actionnaires compris), sur une durée légèrement supérieure à 5 ans. Cet accord permet ainsi de rallonger significativement les échéances des crédits en cours, renforçant ainsi la structure financière du Groupe.

Avanquest a également mis en place une ligne pluriannuelle de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux par la création de bons d'émission d'actions exerçables par tranches à la demande d'Avanquest. Cette ligne porte sur un nombre maximal d'actions de 1,85M. Cette ligne de financement en fonds propres permettra au groupe de disposer d'une flexibilité financière dans le cadre de sa stratégie de mutation online

Avanquest a parallèlement fait évoluer sa gouvernance avec la séparation des fonctions de président et de directeur général et la nomination de M Cesarini comme directeur général, M Vanryb, co-fondateur conservant la présidence du Groupe.

4.1.3 Eléments financiers

4.1.3.1 Chiffres clés

Données consolidées en M€	Exercice 2012/13 (12 mois)	Exercice 2011/12 (12 mois) retraité*
Chiffre d'affaires	100,2	101,3
Résultat opérationnel **	(65,2)	(2,7)
Résultat opérationnel courant	(1,0)	0,8
Résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence**	(66,6)	(3,6)
Résultat net (part du groupe)**	(65,7)	(3,8)
Résultat par action (en €)	(3,45)	(0,21)
Résultat par action après dilution potentielle (en €)	(3,45)	(0,21)
Capitaux propres part du groupe	35,7	104,2
Emprunts et autres dettes financières	29,0	27,6
Trésorerie disponible	4,8	6,3
Ratio dettes financières nettes/fonds propres	0,67	0,20

*Retraité en tenant compte des changements de présentation

** dont dépréciation des écarts d'acquisition 60M€ en 2012/13

4.1.3.2 Répartition du chiffre d'affaires

Le La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
LOGICIELS	64 767	77 941
SERVICES	29 303	21 478
DIVERS	6 167	1 928
TOTAL	100 237	101 347

La répartition par canal de distribution est indiquée dans le tableau ci-dessous. Elle traduit la mutation accélérée du modèle de l'entreprise vers les activités online qui représentent pour la première fois un poids plus important que les activités historiques « offline ».

En €000	2012/13 (12 mois)	%	2011/12 (12 mois)	%	Variation 2012/13 vs 2011/12
Online	45 617	45.5%	37 363	36.9%	+22.1%
Offline	38 803	38.7%	49 669	49.0%	-21.9%
BtoB	15 817	15.8%	14 315	14.1%	+10.5%
TOTAL	100 237		101 347		

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
France	17 558	20 691
Etats-Unis	43 853	39 875
Grande Bretagne	22 451	23 030
Allemagne	7 990	6 854
Autres pays d'Europe	6 042	6 226
Autres pays	2 343	4 670
TOTAL	100 237	101 347

La montée en puissance des nouvelles activités online (web to print et hébergement) explique la progression des Etats-Unis tandis que l'Allemagne bénéficie d'une forte croissance des ventes en téléchargement. Le poids de la France, pays où Avanquest dispose une forte présence depuis l'acquisition de Micro Application, diminue en raison de la baisse des activités offline (retail).

4.1.3.3 Résultat opérationnel courant

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Depuis la mise en place de la nouvelle organisation du groupe au début de l'exercice 2012/13, le groupe Avanquest est géré selon 2 secteurs opérationnels basés sur la nature du client final qu'il soit entreprise (B to B) ou grand public (B to C).

	B to C	B to B	Elim.	Frais non affectés	Total Groupe
Chiffre d'affaires externe	84 420	15 817			100 237
Ventes inter-secteurs					
Chiffre d'affaires total	84 420	15 817			100 237
Résultat opérationnel courant	2 205	1874	-11	-5058	-990

30/06/2013	BtoC	BtoB	Non affecté	Total Groupe
Actif non courant	62 489	7 057	173	69 718
dont				
Ecart d'acquisition	52 191	6 661		58 852
Immobilisations incorp.	5 756	179		5 935
Immobilisations corp.	765	217		982
Acquisitions immo. incorp.	3 173	109		3 282
Acquisitions immo corp.	299	79		378

4.1.3.4 **Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel enregistre outre le résultat des opérations courantes :

- Les autres produits et charges opérationnels composés des frais de la restructuration menée durant l'exercice. Ainsi sur l'exercice, le net des charges encourues, des dotations et des reprises de provisions représente une charge de 5,9 millions d'euros contre une charge de 4,2 million d'euros l'année précédente.
- La dépréciation des écarts d'acquisition résultant de la révision approfondie du business plan reflétant la mutation des marchés sur lesquels opère le groupe, ainsi que de la révision à la baisse des objectifs antérieurement fixés. Ces révisions ont conduit à la constatation d'un impairment de 60 millions d'euros sur les écarts d'acquisition
- Un produit de 1,7 M€ provient de l'annulation des compléments de prix suite à la non atteinte des objectifs prévus aux contrats d'acquisition de Micro Application et de Carteland.

4.1.3.5 **Frais de recherche et développement**

Les frais consacrés par le Groupe aux activités de recherche et développement pour l'exercice 2012/13, s'élèvent à 1.5 M€ chez Avanquest Software (contre 1,9 M€ pour l'exercice 2011/12) et 4,7 M\$ dans les filiales américaines (contre 5,9 M\$) pour l'exercice 2011/12). Les crédits d'impôts enregistrés au titre de ces dépenses s'élèvent à 0,2 M€ pour la France et 0.2 M\$ pour les Etats-Unis.

Les frais de développement bruts capitalisés se sont élevés à 1.0 M€ chez Avanquest Software et 2,6M\$ dans les filiales américaines. Conformément aux principes comptables du groupe, les crédits d'impôts qui financent des développements capitalisés sont inscrits en diminution de l'actif

4.1.3.6 **Résultat financier**

Le résultat financier s'inscrit en perte de 1,5 million d'euros provenant pour -1.207 milliers d'euros du coût de l'endettement net, pour -396 milliers d'euros des écarts de change négatifs nets, et pour 116 milliers d'euros de produits financiers divers.

4.1.3.7 **Impôts sur les bénéfices**

La charge d'impôt nette de l'exercice est un produit de 946 milliers d'euros, contre 228 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le rapprochement de la charge d'impôts s'analyse comme suit :

	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
Résultat imposable	(66 699)	(2 711)
Impôt théorique (33,33%)	(22 231)	(904)
Impôt au compte de résultat	(946)	(228)
Taux d'impôt effectif	-1,42%	-8,42%
Différence	(21 285)	(676)
<i>Dont</i>		
Utilisation déficit reportable		
Déficit non activé sur la période	(8 274)	(1 097)
Autres différences permanentes (1)	(12 862)	(458)
Différences entre taux locaux et taux de la mère	165	460
Autres différences	(314)	172

(2) Les autres différences permanentes portent essentiellement sur les charges liées aux actions gratuites et les dépréciations de goodwill non déductibles fiscalement.

4.1.4 Situation de l'endettement

Au cours des deux dernières années les dettes financières ont évolué comme suit :

	30-juin-11	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	30-juin-12
Emprunts obligataires	3 992		(2)		3 990
Emprunts lignes de crédit	19 236	27 755	(25 993)	1 245	22 242
Autres dettes financières	646			(444)	202
Concours bancaires courants	108	514	-	16	638
Instruments financiers passifs	332	-	(110)	-	222
Intérêts courus non échus	222	220	(125)	-	317
Total	24 536	28 490	(26 230)	817	27 611

	30-juin-12	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	30-juin-13
Emprunts obligataires	3 990	-	-	-	3 990
Emprunts lignes de crédit	22 242	36 742	(37 183)	(222)	21 579
Autres dettes financières	202	2 752	(20)	-	2 934
Concours bancaires courants	638	-	(511)	(3)	125
Instruments financiers passifs	222	-	(195)	-	27
Intérêts courus non échus	317	54	-	-	371
Total	27 611	39 548	(37 909)	(226)	29 025

Au 30 juin 2013, l'échéance des dettes financières est la suivante :

	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts obligataires	3 990		3 990	
Emprunts lignes de crédit	21 579	2 135	19 444	
Autres dettes financières	2 934	56	326	2 552
Concours bancaires courants	125	125	-	-
Instruments financiers passifs	27	27	-	-
Intérêts courus non échus	371	336	35	-
Total	29 025	2 679	23 795	2 552

Emprunts et lignes de crédit

Au 30 juin 2013, les lignes de crédit mises en place en 2006 par Avanquest Software SA, sont entièrement utilisées pour un montant de 6,6 millions d'euros dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 1,3 millions de

dollars, soit 1,0 millions d'euros). La ligne de 7 millions d'euros mise en place en 2009 était également entièrement utilisée à hauteur de son solde de 4,2 million d'euros. La ligne de crédit mise en place en 2010 à hauteur de 2M€ est également entièrement utilisée.

Le solde du prêt mis en place en 2011, d'un montant initial de 2,9M€ s'élève à 2,1M€

La ligne de crédit mise en place en 2008, d'un montant maximum de 10 millions de dollars, par Avanquest North America est utilisée à hauteur de 2 millions de dollars et le solde de l'emprunt mis en place également en 2008, est de 1,3 millions de dollars.

Avance et prêt Oséo

Avanquest Software SA a obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4 million d'euros destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2013, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28 million d'euros. Micro Application a également obtenu une avance remboursable d'un montant de 0,5 million d'euros. Au 30 juin 2013, cette avance était utilisée à hauteur de 0,4 million d'euros.

Avanquest a obtenu en 2010 un prêt de l'Oséo pour un montant de 3 millions d'euros sur une durée de 7 ans (échéance 2017). Le montant de ce prêt au 30 juin 2013 est de 3M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%.

Conformément à la norme IAS 32, la société a évalué la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de cet emprunt convertible. La composante « capitaux propres » a été estimée comme non significative.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont composées des comptes courants actionnaires mis en place en octobre 2012 pour 2.5M€.

Un accord global a été trouvé au mois de mars 2013 portant sur un financement à hauteur de 20,5 millions d'euros (comptes courants actionnaires compris), sur une durée légèrement supérieure à 5 ans. Cet accord permet ainsi de rallonger significativement les échéances des crédits en cours décrits ci-dessus, renforçant ainsi la structure financière du Groupe. La part à plus d'un an des dettes financières au 30 juin 2013 représente 26,3 M€ (dont 2,6M à plus de 5 ans). Elle a été classée en passif non courant

4.1.5 Perspectives 2013/14

L'année 2013/14 sera consacrée à développer les principaux relais de croissance identifiés. Après une année marquée à nouveau par la forte baisse des canaux de ventes historiques (offline) compensée par la progression soutenue des activités « online », Avanquest Software aborde l'exercice 2013/14 avec l'objectif d'accélérer encore la mutation de ses activités vers plus de ventes en ligne et sur les nouveaux supports numériques en mettant les produits développés en interne au cœur de sa stratégie.

4.1.6 Evénements postérieurs à la clôture

Depuis la fin de l'exercice, le groupe Avanquest a poursuivi la simplification de sa structure juridique, en procédant à la transmission universelle de patrimoine (TUP) de sa filiale à 100% Micro Application à Avanquest SA, à la TUP de la filiale Anten à sa filiale Emme SA et à la fusion des sociétés américaines Avanquest Software USA et Avanquest North America. Ces trois opérations ont pris effet le 1er juillet 2013.

4.2 Comptes sociaux

4.2.1 Activité de la société durant l'exercice 2012/13

Le chiffre d'affaires sur l'exercice ressort à 20,1M€ contre 18,6 M€ l'année précédente. Le résultat d'exploitation est stable et proche de l'équilibre avec une perte de 0,5M€ (contre une perte de 0,4M€)

Le résultat net est une perte de 44,4M€ (contre une perte de 19,5M€ en 2011/12) principalement due à des provisions pour dépréciations de titres et de créances sur les participations.

4.2.2 Faits caractéristiques de l'exercice 2012/13 clos le 30 juin 2013

Se référer aux paragraphes 4.1.1 et 4.1.2 du présent rapport

4.2.3 Eléments financiers

4.2.3.1 Chiffres clés

Données sociales (en M€)	2012 :13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
Chiffre d'affaires	20,1	18,6
Résultat d'exploitation	-0,5	-0,4
Résultat courant avant impôt	-40,7	-17,5
Résultat exceptionnel	-3,9	-2,3
Résultat net	-44,4	-19,5
Capitaux Propres	33,6	77,9
Emprunts obligataires	4,3	4,2
Autres dettes financières	22,1	25,5
Trésorerie disponible	1,5	1,0

4.2.3.2 Analyse des résultats

L'exercice social clos le 30 juin 2013 s'est conclu avec un chiffre d'affaires hors taxes de 20,1 M€ comparé à 18,6 M€ pour le précédent exercice. La progression modérée des charges d'exploitation a permis d'atteindre un résultat d'exploitation de -0,5 M€ contre une perte de 0,4 M€ en 2011/12.

Le résultat financier ressort avec une perte de 40,2 M€ contre un résultat négatif de 17,1 M€ pour l'exercice précédent. Il est composé essentiellement par l'encaissement de dividendes pour 6,4 M€, une provision sur titres de participation de 50,9 M€ portant principalement sur la filiale Avanquest America pour 40,5 M€, par une reprise de provision pour dépréciation de compte courant (5 M€) relative notamment à la filiale américaine (Avanquest Software USA) maintenant fusionnée avec Avanquest America et dont le risque de recouvrement a été revu suite à cette fusion et par les intérêts financiers (0,9 M€).

Le résultat exceptionnel affiche une perte de 3,9 M€ contre une perte de 2,3 M€ l'exercice précédent. Ce résultat s'explique principalement par une dotation aux amortissements exceptionnels consécutive à la remise en cause des projets de R&D immobilisés ne répondant plus aux critères d'immobilisation (0,8 M€) et aux frais de restructuration (3,2 M€).

Le résultat net est une perte de 44,4 M€.

Les capitaux propres s'établissent à 33,6 M€ et ont évolué comme suit :

En €000	
Capitaux propres au 30/06/2012	77 880
Résultat de l'exercice	-44 444
Augmentation du capital et primes d'émission	198
Provisions réglementées	-12
Capitaux propres au 30/06/2013	33 622

L'augmentation de capital d'un montant de 198K€ correspond à la création d'actions dans le cadre de l'attribution d'actions gratuites, de la conversion de 41 obligations et de l'exercice de bons de souscription net de frais dans le cadre de la ligne Equity Line.

Le montant des frais de transactions liés aux augmentations de capital imputés sur les primes d'émission est de 125 milliers d'euros en 2012/2013.

4.2.3.2.1 Dépenses et charges somptuaires (art. 39 4° du CGI)

Le montant global des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts est nul correspondant à une charge théorique d'impôt nulle.

4.2.3.2.2 Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2013 est une perte nette de 44 443 961 €. Le résultat à affecter se compose comme suit :

1. Origine	Montant (en euros)
Report à nouveau antérieur	-69 435 786
Résultat de l'exercice	-44 443 961
Total	-113 879 747

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat comme suit :

2. Affectation	Montant (en euros)
Réserve légale	-
Réserve spéciale des plus-values à long terme	-
Autres réserves	-
Dividendes	-
Report à nouveau	-113 879 747
Total	-113 879 747

Capitaux propres après répartition :

	Montant (en euros)
Capital	18 992 574
Prime d'émission	124 023 465
Réserve légale	688 406
Autres réserves	3 768 425
Provisions réglementées	29 291
Report à nouveau	-113 879 747
Capitaux propres	33 622 414

4.2.3.2.3 Activité en matière de recherche et développement

L'enveloppe consacrée par Avanquest Software aux frais de recherche et développement s'élève à 1,46M€ à comparer à 1,86 M€ au titre de l'exercice 2011/12

Le montant des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice, s'élève à 0,95 M€ contre 1,5 M€ l'exercice précédent.

La valeur relative des frais de développement immobilisés s'établit à 64,94% du coût total des études contre 78,83 % l'exercice précédent.

Sur l'exercice, le montant des frais de Recherche et Développement qui reste en charge dans le compte de résultat s'élève à 0.5 M€ contre 0.4 M€ pour l'exercice précédent.

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés, notamment dans le cadre de la restructuration des activités du groupe a conduit Avanquest à remettre en cause la faisabilité technologique et commerciale de différents projets

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a généré des amortissements exceptionnels à hauteur de 808K€ et une provision pour dépréciation de 63K€.

4.2.4 Activité des filiales et participations

L'évolution générale de l'activité des filiales regroupées en UGT et leurs perspectives figurent au paragraphe 1.3.3 du présent document et les résultats individuels des filiales sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Dénomination - Siège Social	Capital social	Capitaux propres hors capital social et avant résultat	Quote-part	Val.brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires	Résultat
			Dividendes	Val. Nette Titres	Cautions		
Unités en €							
FILIALES (50% et plus)							
AVANQUEST AMERICA Inc* 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington DE 19808 - USA	25 267 300 ⁷	31 045 304 ¹	100%	59 824 459	9 315 590	41 199 835 ⁸	-1 387 002 ²
ProcessFlows UK Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Royaume Uni	102 660 ⁹	-1 852 946 ³	100%	5 468 413	-	16 013 450 ¹⁰	1 233 452 ⁴
AVANQUEST DEUTSCHLAND Sckellstrasse 6 - 81667 München Allemagne	66 000	-3 882 817	100%	4 456 537	269 580	2 348 529	-38 788
AVANQUEST IBERICA C/Peru, 6 Edificios Twin Golf Bolque B, Oficina 4, 2° Pl 28290 Las Matas - Madrid - Espagne	10 000	-1 136 941	100%	9 900	949 892	0	-54 460
AVANQUEST ITALIA Via De Togni 7 MI 20123 Milano - Italie	10 000	9 339	100%	744 589	-	0	-13 757
EMME SA** 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex - France	2 516 990	6 521 751	97,54%	45 583 646	-1 209 006	11 766 000	-647 000
AVANQUEST UK Sheridan House 40-43 Jewry Street – Royaume-Uni	52 497 ³	118 192 ³	100%	1 518 967	-	4 109 693 ⁴	-532 978 ⁴
AVANQUEST Software CANADA 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal - Canada	729 ¹¹	-677 716 ⁵	100%	671	908 810	46 097 ¹²	-227 385 ⁶
TECHNOLOGIES SOFTCITY 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal - Canada	729 ⁵	0	67%	588	-	0	0
MICRO APPLICATION SAS 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex - France	912 500	-4 589 897	100%	8 215 162	3 469 461	11 907 422	-1 309 428
PC HELPSOFT Labs Inc. Stevenson Luchies & Legh 300 – 848 Courtney Street V8W 1C4 Victoria, British Columbia - Canada	2 000 ⁵	78 888 ⁵	100%	876 748	-	1 674 611 ⁶	-237 877 ⁶
CARTELAND SAS 1229 route d'Eguilles 13122 Ventabren - France	60 980	86 000	100%	3 115 271	-22 261	2 877 429	-94 411
PARTICIPATIONS							
ANTVOICE SAS 28, rue du sentier 75002 Paris - France	ND	ND	28%	148 000	-	ND	ND
MEDIACLIP Inc 30 rue de Serres Terrebonne, J6Y 1W3 –Canada	ND	ND	22%	741 320	368 855	ND	ND

⁷ 1 USD = 0,76453€

⁸ 1 USD = 0,77318€

⁹ 1 GBP = 1,16659€

¹⁰ 1 GBP = 1,21192€

¹¹ 1 CAD = 0,72918€

¹² 1 CAD = 0,71152€

* Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest America Inc, Avanquest Software USA, Avanquest North America et Arvix. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

** Données consolidées intégrant les sociétés Emme SA, Avanquest Software Publishing Ltd, Anten et Emme GmbH, Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

ND : non disponible

Les avances en compte courant auprès des sociétés, Avanquest Iberica, Avanquest Deutschland, et Avanquest Canada sont dépréciées respectivement à hauteur de 949.892€, 269.580€, 908.809€.

Par ailleurs, le compte client Avanquest Deutschland de 2.187.106€ est déprécié à hauteur de 2.119.623€ et le compte client Avanquest Iberica est totalement déprécié pour 273.707€.

Avanquest Software S.A est l'entité consolidante du groupe Avanquest.

L'évolution générale de l'activité des filiales regroupées en UGT figurent au paragraphe 4.1.3.3 du présent document et les résultats individuels des filiales sont présentés dans le tableau ci-dessus.

4.2.5 Situation de l'endettement

Au 30 juin 2013, l'échéance des dettes financières est la suivante

	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunt obligataire	3 990		3 990	
Emprunts auprès d'établ. de crédit	17 879		17 879	
Concours bancaires courants	2	2	0	
Autres dettes financières	4 043	1 351	140	2 552
Intérêts courus non échus	430	395	35	
Total	26 344	1 748	22 044	2 552

Emprunt et lignes de crédit

Au 30 juin 2013, les lignes de crédit mises en place en 2006 par Avanquest Software SA, sont entièrement utilisées pour un montant de 6,6 millions d'euros dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 1,3 millions de dollars, soit 1,0 millions d'euros). La ligne de 7 millions d'euros mise en place en 2009 était également entièrement utilisée à hauteur de son solde de 4,2 million d'euros. La ligne de crédit mise en place en 2010 à hauteur de 2M€ est également entièrement utilisée.

Le solde du prêt mis en place en 2011, d'un montant initial de 2,9M€ s'élève à 2,1M€

Avance et prêt Oséo

Avanquest Software SA a obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4 million d'euros destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2013, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28 million d'euros.

Avanquest a obtenu en 2010 un prêt de l'Oséo pour un montant de 3 millions d'euros sur une durée de 7 ans (échéance 2017). Le montant de ce prêt au 30 juin 2013 est de 3M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont composées des comptes courants actionnaires mis en place en octobre 2012 pour 2.5M€ ainsi que des comptes courants avec certaines filiales de la société.

Un accord global a été trouvé au mois de mars 2013 portant sur un financement à hauteur de 20,5 millions d'euros (comptes courants actionnaires compris), sur une durée légèrement supérieure à 5 ans. Cet accord

permet ainsi de rallonger significativement les échéances des crédits en cours décrits ci-dessus, renforçant ainsi la structure financière du Groupe.

Les prêts et lignes de crédit de la société Avanquest comportent des clauses prévoyant le respect de deux ratios (covenants) calculés à la date de clôture de l'exercice. Ces covenants prévoient que le ratio Dettes nettes/Capitaux propres soit inférieur à 0,8 et le ratio Dettes Nettes/Capacité d'autofinancement ne dépasse pas 4 pour les exercices 2013/14 et 2014/15 puis 3 pour les exercices suivants.

Au 30 juin 2013, seul le ratio Dettes nettes/Capitaux propres était applicable et était respecté.

La part à plus d'un an des dettes financières au 30 juin 2013 représente 26,3 M€ (dont 2,6M à plus de 5 ans)

4.2.6 Informations relatives aux délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6- 1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après le tableau décomposant à la clôture des derniers exercices le solde des dettes fournisseurs, par échéance.

Dettes fournisseurs au 30/06/2013	Montant en K€	Non déterminée	Factures Non échues	Factures Echues entre 0 et 60 jours	Factures Echues depuis plus de 60 Jours
Factures non parvenues	455		455		
Fournisseurs Groupe	3 314	3 314			
Fournisseurs avec des accords de compensation clients			-	-	-
Autres fournisseurs	3 027		2 064	632	331
Total	6 796	3 314	2 519	632	331

Les factures échues depuis plus de 60 jours ont été payées dans les semaines suivant la clôture.

Dettes fournisseurs au 30/06/2012	Montant en K€	Non déterminée	Factures Non échues	Factures Echues entre 0 et 60 jours	Factures Echues depuis plus de 60 Jours
Factures non parvenues	253		253		
Fournisseurs Groupe	2 432	2 432			
Fournisseurs avec des accords de compensation clients			-	-	-
Autres fournisseurs	2 164		1 784	390	-10
Total	4 849	2 432	2 037	390	-10

4.2.7 Perspectives d'avenir

Merci de vous reporter au 4.1.5.

4.2.8 Evénements postérieurs à la clôture

Merci de vous reporter au 4.1.6.

4.3 Facteurs de risques

Les facteurs de risques présentés dans cette section couvrent à la fois les risques supportés par Avanquest Software, la société mère, et ceux supportés par le groupe, ces facteurs de risques étant, sauf précision spécifique, communs à l'ensemble des sociétés du groupe.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

4.3.1 Risque clients

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 20,7 millions d'euros et représente 20,7% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice (contre 26,7% l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice 2012/13, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 4.0% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 2.6 %, le troisième client 2.5% et le quatrième 2.3%.

La baisse du poids des principaux clients dans le total du chiffre d'affaires s'explique par la baisse de l'activité en grande distribution (qui représente 9 des 10 plus gros clients) et la montée des activités online qui s'adresse directement aux clients finaux et dispose ainsi d'une base clients très diversifiée.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

La stratégie du Groupe qui vise à développer différents pôles d'activités et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle.

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

4.3.2 Risque fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

4.3.3 Risque de marché

4.3.3.1 Risque de change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 0,3 million de dollars en 2012/13.

Une variation des taux de change de 1% aurait un impact négligeable sur les résultats du Groupe.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Depuis le 1er octobre 2008, les emprunts en dollars américains ont été qualifiés d'instrument de couverture de l'investissement réalisé dans Avanquest North America. A ce titre, les variations de change sur les emprunts en dollars américains concernés sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global ».

4.3.3.2 Risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (14,9 millions d'euros) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois pour la partie tirée en euros (13,9 millions d'euros) ou le Libor 3 mois pour la partie tirée en devise (1,3 million de dollars soit 1.0 million d'euros).

Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America (solde de 2,5 millions d'euros) ont des taux d'intérêt variables basés sur le Prime Rate américain.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Une variation des taux d'intérêt de 1% aurait un impact de 0,2 millions d'euros sur les résultats du Groupe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place lors des années précédentes. Les montants résiduels au 30 juin 2013 sont de 3,1 millions d'euros pour la partie tirée en euros. Aucune nouvelle couverture n'a été mise en place lors de l'exercice.

La valeur de marché au 30 juin 2013 des instruments dérivés de taux est proche de zéro.

4.3.3.3 Risque sur actions

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaires dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 61.924 actions au 30 juin 2013, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

4.3.4 Risque de liquidités

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées.

Les prêts et lignes de crédit de la société Avanquest comportent des clauses prévoyant le respect de deux ratios (covenants) calculés à la date de clôture de l'exercice. Ces covenants prévoient que le ratio Dettes nettes/Capitaux propres soit inférieur à 0,8 et le ratio Dettes Nettes/Capacité d'autofinancement ne dépasse pas 4 pour les exercices 2013/14 et 2014/15 puis 3 pour les exercices suivants.

Les prêts et lignes de crédit de la filiale Avanquest North America comportent également des clauses prévoyant le respect de certains ratios portant sur des postes du bilan et du compte de résultat.

L'ensemble des ratios applicables aux prêts et lignes de crédit ci-dessus était respecté au 30 juin 2013.

La société a renégocié les échéances de ses emprunts bancaires au cours de l'exercice, elle a également procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité, établi des prévisions de trésorerie pour l'exercice suivant et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.3.5 Risques technologiques

Avanquest Software possède en propre la technologie et le savoir-faire de ses produits et services et ne dépend donc pas de source externe. Avanquest Software considère que l'évolution des technologies est correctement appréhendée dans le secteur du logiciel, tout au moins pour les trois prochaines années.

Les risques techniques liés aux logiciels sont peu importants. En effet, les logiciels vendus en OEM ou développés spécifiquement sont validés et approuvés par le client avant la mise sur le marché. Par ailleurs pour les produits complexes destinés aux entreprises, une période de test par le client potentiel est prévue avant finalisation de la vente.

Avanquest Software a mis en place les veilles technologiques et dispose des compétences humaines suffisantes pour lui assurer de pouvoir procéder au lancement de nouveaux produits répondant à l'évolution des technologies et des besoins de la clientèle.

Dans la continuité des années précédentes, Avanquest Software est certifié « Microsoft Gold Partner » ce qui lui permet un accès en amont aux nouveaux produits ou technologie de Microsoft. Avanquest développe également des applications pour iPhone, iPad, et sous Android.

Pour ce qui concerne les produits qu'Avanquest Software édite mais ne conçoit pas, Avanquest Software porte un soin particulier à sécuriser, au travers des contrats d'édition qu'elle signe, l'obtention des nouvelles versions et mises à jour de ces produits ainsi que la correction des éventuels bogues informatiques qui pourraient éventuellement les affecter.

4.3.6 Risques juridiques, risques liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle

En matière de propriété intellectuelle sur ses logiciels et notamment sur les créations de ses salariés, Avanquest Software bénéficie des dispositions de l'article L.113-9 du code de la propriété intellectuelle et de la section 201 du Code des Etats-Unis. En application de celles-ci, l'ensemble des droits patrimoniaux de propriété intellectuelle afférents aux créations effectuées dans l'exercice de leurs fonctions par les salariés de la société est dévolu à

l'employeur. Lors de la négociation et la rédaction de ses contrats clients, Avanquest Software attache également un soin particulier dans la préservation de ses droits en ne procédant notamment qu'à des concessions limitées de droits de propriété intellectuelle.

Les logiciels d'Avanquest Software sont déposés auprès de l'Agence de Protection des Programmes (APP) dans un souci de préservation de ses droits et de lutte contre le piratage informatique. Ils font également l'objet pour les logiciels conçus ou édités aux Etats-Unis d'un dépôt auprès du « Copyright Office ». Comme tous les acteurs de l'industrie du logiciel, Avanquest Software est exposée aux problématiques du « piratage » de ses œuvres. Pour limiter ce risque, Avanquest Software a mis en place des solutions techniques différentes : mesures de protections techniques (anti-copie) sur certains supports physiques de ses logiciels, notamment pour les produits édités, système d'activation par clé unique et/ou combinaison de ces méthodes entre elles ou avec d'autres méthodes de protection des œuvres. Avanquest Software a également adhéré pendant plusieurs années à la Business Software Alliance (BSA) afin de participer notamment à l'éducation des entreprises en France en matière de contrefaçon de logiciels et agir pour le renforcement de la répression en cette matière. A ce jour Avanquest Software n'est plus membre du BSA, ses produits étant peu sujets à contrefaçon par les entreprises visées par les actions du BSA. Ces mesures mises en place pour lutter contre le « piratage » ne garantissent pas une protection totale. Celles-ci restent néanmoins suffisamment dissuasives pour limiter de manière très significative ce risque.

En matière de propriété industrielle, Avanquest Software dispose de plus de 500 marques enregistrées et plus de 2.000 de noms de domaine. Les marques considérées comme les plus importantes sont déposées sur l'ensemble du territoire européen, aux Etats-Unis et en Asie. Compte tenu du fort développement à l'international, Avanquest Software procède régulièrement à l'extension du dépôt de ses marques les plus importantes dans les principaux pays où sont commercialisés ses produits. Avanquest Software a mis en place un système de surveillance de marques et procède régulièrement à des oppositions à l'enregistrement de marques qu'elle estime porter atteinte à ses droits. Avanquest Software attache également une vigilance particulière à l'enregistrement de noms de domaines susceptibles de contenir des signes lui appartenant. Comme elle le fait régulièrement, Avanquest Software a audité son portefeuille, et a mis en place une politique d'optimisation de la gestion de ses actifs de propriété intellectuelle au sein du groupe (marques, noms de domaine, conseils).

Avanquest Software n'est pas exposé à des risques juridiques spécifiques en dehors de ceux afférents à la propriété intellectuelle, et à sa responsabilité contractuelle, civile et pénale de manière générale.

La filiale américaine doit répondre actuellement à une « class action » intentée aux Etats-Unis vis à vis de nombreux éditeurs de logiciels utilitaires. Le management estime que cette action est sans fondement. Aucune provision n'a donc été comptabilisée pour couvrir ce risque au 30 juin 2013.

4.3.7 Risques liés aux Ressources Humaines

Avanquest Software, comme ses concurrents, est dépendante de ses équipes de professionnels. Les embaucher et les garder peut se révéler difficile dans un contexte concurrentiel. Pourtant Avanquest Software a un turn-over assez faible et n'a pas de difficulté majeure pour attirer de nouveaux talents. La direction du Groupe associe la majorité de ses cadres et employés aux résultats de l'entreprise par un programme d'attribution d'actions gratuites. En outre les salariés d'Avanquest Software bénéficient de l'accord de participation prévu par les textes.

Chaque année, des augmentations générales peuvent être accordées, accompagnées d'augmentations individuelles liées à l'évolution des fonctions, à la réalisation d'objectifs ou pour récompenser des performances. Les intéressements et la participation sont dégagés en fonction de la performance de chacune des sociétés du Groupe et/ou en fonction de la performance globale du Groupe.

4.3.8 Risques industriels et risques liés à l'environnement

Du fait de la nature de son activité, la société n'est pas ou peu exposée à ce type de risques.

4.3.9 Assurances- Couverture des risques

La Société dispose de polices d'assurance, que la direction du Groupe considère adéquate. Ces polices, et leur adéquation sont revues régulièrement et au minimum une fois par an. Avanquest Software a souscrit des polices assurant la couverture des pertes d'exploitation, les dommages aux biens et de la responsabilité civile (de la société et des mandataires sociaux). Ces polices sont validées par le comité de direction.

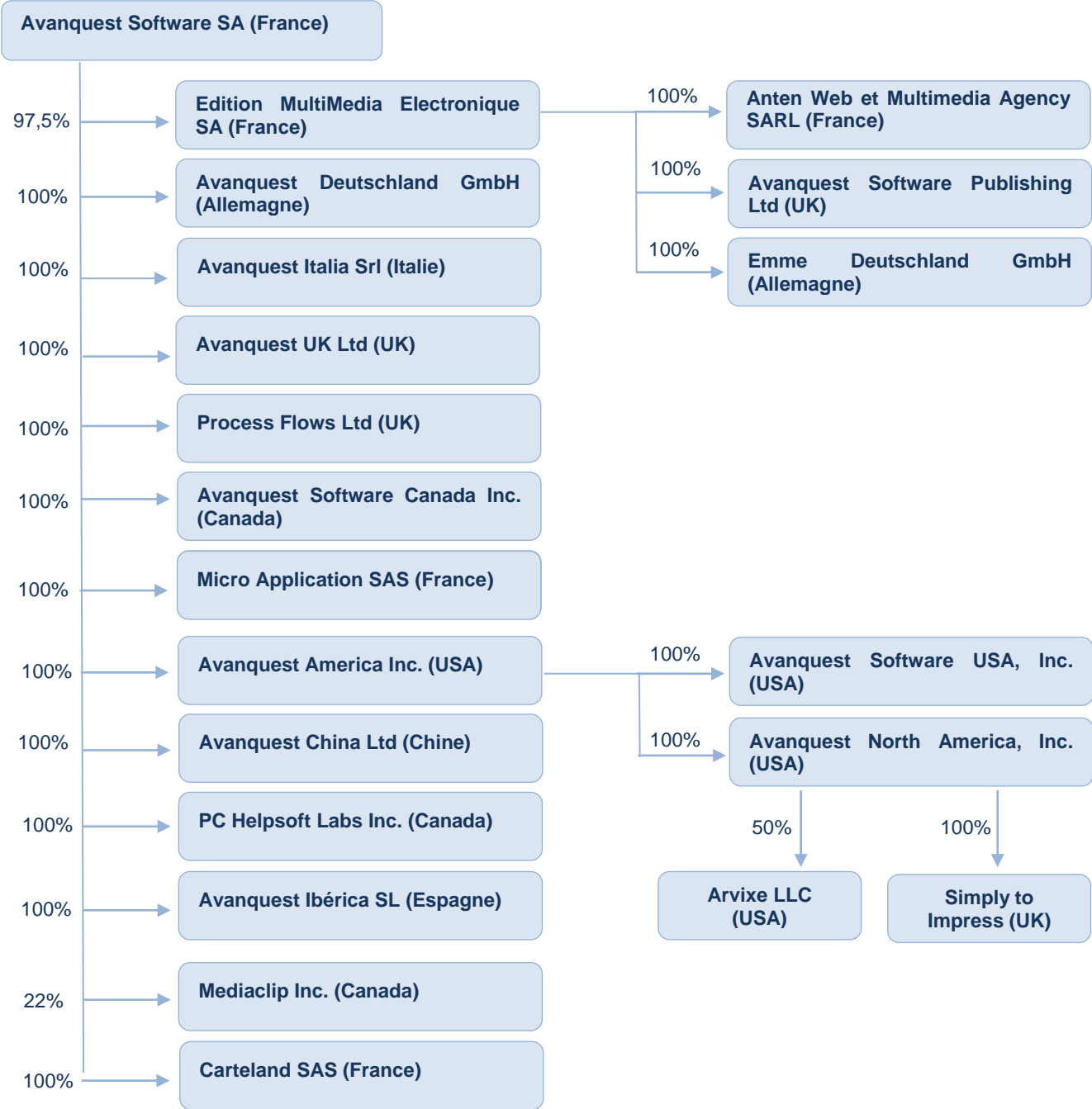
Le montant de la couverture perte d'exploitation d'Avanquest Software SA s'élève à 2,5 M€ (avec une franchise de 3 jours de perte d'exploitation). Le montant des couvertures de dommages aux biens est plafonné à 0,6 M€ (avec une franchise variant de 0 à 3K€ suivant les dommages). Les risques de responsabilité civile de la société sont couverts à hauteur de 10 M€ (avec une franchise variant de 0 à 50K€ suivant la nature du dommage).

La prime globale pour ces polices est d'environ 22K€.

Par ailleurs chacune des filiales du groupe souscrit localement à des polices d'assurance adaptées à ses besoins et conformes aux obligations légales locales.

4.4 Informations générales

4.4.1 Organigramme du Groupe Avanquest



4.4.2 Renseignement concernant le capital

4.4.2.1 Capital social

Le montant du capital souscrit au 25 septembre 2013 s'élève à 20.144.574 € représentant un total de 20.144.574 actions de même catégorie de 1 € de nominal. A la date de rédaction de ce rapport, le capital est inchangé.

4.4.2.2 Répartition du capital et des droits de vote

L'assemblée générale mixte du 15 janvier 2004 ayant supprimé le droit de vote double, et compte-tenu de l'auto-détention au 30 juin 2012, le nombre total de droits de vote, s'établit à 20.144.574.

A la connaissance de la société la répartition du capital et des droits de vote au 25 septembre 2013 est la suivante :

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Philippe Olivier	1 019 598	5,1%	5,1%
Roger Politis	276 888	1,4%	1,4%
Bruno Vanryb	280 165	1,4%	1,4%
Todd Helfstein	373 134	1,9%	1,9%
Roger Bloxberg	313 134	1,6%	1,6%
Thierry Bonnefoi	109 083	0,5%	0,5%
Autres salariés et anciens salariés	1 199 623	6,0%	6,0%
Idinvest Partners*	1 972 021	9,8%	9,8%
BPI	1 466 325	7,3%	7,3%
EPF Partners	877 013	4,4%	4,4%
CDC PME Croissance*	841 915	4,2%	4,2%
Afer Flore*	590 569	2,9%	2,9%
Public*	10 785 391	53,5%	53,6%
Auto-détention	39 715	0,2%	0,0%
Total actions	20 144 574	100,0%	100,0%

* Estimation

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

Au 30 juin 2013, 2 816 531 actions étaient détenues en comptes nominatifs purs ou administrés, soit 14% du capital social.

Compte tenu de l'auto détention, le nombre de droits de vote existants au 25 septembre 2013 s'établit à 20 104 574.

4.4.2.3 Evolution du capital

Depuis le 30 juin 2012, le capital a été porté de 18.572.733€ à 20.144.574€ à la suite de l'émission de 1.571.841 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro provenant de :

- 171.800 actions nouvelles émises dans le cadre de la constatation de la réalisation des conditions d'acquisition de certaines actions gratuites.
- 1.400.000 actions nouvelles par exercice de BSA dans le cadre de « l'equity line »
- 41 actions nouvelles émises dans le cadre de la conversion d'obligations en actions

Date	Opération	Nombre d'actions		Valeur nominale	Capital social
		avant	après		
mai-84	Création	200		100 F	20 000 F
10/09/1985	augmentation de capital	200	500	100 F	50 000 F
27/10/1987	augmentation de capital	500	2 500	100 F	250 000 F
27/10/1989	augmentation de capital	2 500	4 805	100 F	480 500 F
10/01/1990	augmentation de capital	4 805	4 805	500 F	2 402 500 F
10/06/1994	augmentation de capital	4 805	6 225	500 F	3 112 500 F
25/07/1996	augmentation de capital	6 225	6 848	500 F	3 424 000 F
14/08/1996	augmentation de capital	6 848	6 848	1 170 F	8 012 160 F
14/08/1996	réduction du nominal	6 848	801 216	10 F	8 012 160 F
11/12/1996	augmentation de capital	801 216	1 202 216	10 F	12 022 160 F
15/07/1998	augmentation de capital	1 202 216	1 226 092	10 F	12 260 920 F
20/01/1999	augmentation de capital	1 226 092	1 402 219	10 F	14 022 190 F
14/09/1999	augmentation de capital	1 402 219	1 416 159	10 F	14 161 590 F
10/03/2000	augmentation de capital	1 416 159	1 466 662	10 F	14 666 620 F
25/04/2000	augmentation de capital	1 466 662	1 615 995	10 F	16 159 950 F
25/04/2000	réduction du nominal	1 615 995	3 231 990	5 F	16 159 950 F
02/08/2000	augmentation de capital	3 231 990	3 278 990	5 F	16 394 950 F
18/05/2001	augmentation de capital	3 278 990	3 456 592	5 F	17 282 960 F
21/05/2001	augmentation de capital	3 456 592	3 601 218	5 F	18 006 090 F
17/10/2001	augmentation de capital	3 601 218	3 648 420	5 F	18 242 100 F
17/10/2001	conversion en euros	3 648 420	3 648 420	1 €	3 648 420 €
21/06/2002	augmentation de capital	3 648 420	3 662 772	1 €	3 662 772 €
14/01/2003	augmentation de capital	3 662 772	3 670 772	1 €	3 670 772 €
10/10/2003	augmentation de capital	3 670 772	4 671 605	1 €	4 671 605 €
15/01/2004	augmentation de capital	4 671 605	4 718 305	1 €	4 718 305 €
27/01/2005	augmentation de capital	4 718 305	5 865 156	1 €	5 865 156 €
31/03/2005	augmentation de capital	5 865 156	6 110 028	1 €	6 110 028 €
15/03/2006	augmentation de capital	6 110 028	6 594 480	1 €	6 594 480 €
03/10/2006	augmentation de capital	6 594 480	6 935 389	1 €	6 935 389 €
14/03/2007	augmentation de capital	6 935 389	6 990 305	1 €	6 990 305 €

03/04/2007	augmentation de capital	6 990 305	7 736 573	1 €	7 736 573 €
10/04/2007	augmentation de capital	7 736 573	10 069 891	1 €	10 069 891 €
10/05/2007	augmentation de capital	10 069 891	10 277 537	1 €	10 277 537 €
07/05/2008	augmentation de capital	10 277 537	10 499 253	1 €	10 499 253 €
03/02/2009	augmentation de capital	10 499 253	10 580 097	1 €	10 580 097 €
20/03/2009	augmentation de capital	10 580 097	13.785.212	1 €	13.785.212€
11/06/2009	augmentation de capital	13.785.212	13.869.062	1 €	13.869.062€
25/11/2009	augmentation de capital	13.869.062	13.883.964	1€	13.883.964€
15/02/2010	augmentation de capital	13.883.964	16.105.398	1€	16.105.398€
10/06/2010	augmentation de capital	16.105.398	16.190.731	1€	16.190.731€
11/02/2011	augmentation de capital	16.190.731	18.107.398	1€	18.107.398€
05/05/2011	augmentation de capital	18.107.398	18.186.898	1€	18.186.898€
27/07/2011	augmentation de capital	18.186.898	18.283.898	1€	18.283.898€
09/12/2011	augmentation de capital	18.283.898	18.542.162	1€	18.542.162
09/05/2012	augmentation de capital	18.542.162	18.572.362	1€	18.572.362
27/06/2012	augmentation de capital	18.572.362	18.572.733	1€	18.572.733
08/11/2012	augmentation de capital	18.572.733	18.632.733	1€	18.632.733
05/02/2013	augmentation de capital	18.632.733	18.697.574	1€	18.697.574
14/05/2013	augmentation de capital	18.697.574	18.742.574	1€	18.742.574
25/07/2013	augmentation de capital	18.742.574	19.644.574	1€	19.644.574
25/09/2013	augmentation de capital	19.644.574	20.144.574	1€	20.144.574

4.4.2.4 Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 29 novembre 2012 (11^{ème} résolution), a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par émission d'actions gratuites au profit des membres du personnel ou de certaines catégories et/ou mandataires sociaux (au sens de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce) de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce ou de certaines catégories d'entre eux. Le nombre total d'actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société pouvant être attribuées gratuitement en vertu de cette autorisation ne peut excéder 900 000 actions de la Société

La délégation d'augmenter le capital a été conférée au Conseil d'Administration pour une durée 38 mois.

Par ailleurs, la même Assemblée Générale des actionnaires a, par sa 15^{ème} résolution, délégué au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions législatives et réglementaires applicables, sa compétence à l'effet de décider l'émission, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières, y compris de bons émis de manière autonome, donnant accès, immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, au capital de la Société sous les formes et conditions que le Conseil d'administration jugera convenables, réservées au profit de la catégorie de personnes visée ci-dessous. Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées directement ou non à partir de l'émission d'actions ou de valeurs mobilières visées ci-dessus, est fixé, sur la durée de validité de la présente délégation, à 3.500.000 euros et ne pourra excéder 10% du capital social par périodes de douze mois, montant auquel s'ajoutera le cas échéant, le montant nominal des actions supplémentaires à émettre pour préserver les droits des porteurs de titres financiers donnant accès au capital conformément aux dispositions légales et réglementaire ainsi qu'aux stipulations contractuelles applicables ;

Utilisant cette délégation, le Conseil d'administration a attribué 1.850.000 BSA (donnant droit à un même nombre d'actions) à la société Kepler Chevreux dans le cadre d'un contrat d'equity line qui permet au groupe, à sa demande de bénéficier d'augmentations de capital régulières lui permettant de renforcer ses fonds propres et sa trésorerie.

Le tableau synoptique figurant en Annexe 1 du présent rapport synthétise cette autorisation d'augmenter le capital social, ainsi que son utilisation.

La société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est en février 2015 et le cours de conversion de 4€60. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 335 actions.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 3.989.918 euros.

Le capital social serait ainsi porté de 18.992.574 euros à 22.982.492 euros soit une augmentation en pourcentage de 21% étalée dans le temps entre 2013 et 2017. Il est cependant nécessaire de noter que :

- Plus du tiers des actions potentiellement à créer proviennent d'attribution d'actions gratuites dont 90% ne seront acquises que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints.
- Un quart environ des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou d'obligations convertibles dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

4.4.2.4.1 Option de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2013, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	3/10/06
Nombre de titres autorisés	340 000
Date du conseil d'administration	8/11/06
Nombre de titres attribués au 30/06/2013	337 500
Nombre de bénéficiaires	37
Dont dirigeants	0
Prix de souscription	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 30/06/2013	125 333
Titres souscrits au 30/06/2013	0
Titres potentiels maximum*	125 333

* Tenant compte des options perdues ou annulées

4.4.2.4.2 Attributions gratuites d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2013, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	17/09/08	28/07/2010	29/11/2012
Nombre de titres autorisés	500 000	500 000	900 000
Date du conseil d'administration	3/02/09	4/11/10	na
Nombre de titres attribués au 30/06/2013	491 700	374 500	0
Nombre de bénéficiaires	61	16	
Dont dirigeants	9	0	
Période d'acquisition	2 à 4 ans	2 à 4 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse	En fonction d'objectifs opérationnels ou de cours de bourse
Droits acquis au 30/06/2013	228 500	112 250	0
Actions émises au 30/06/2013	226 500	105 000	0
Titres potentiels maximum*	229 000	268 250	900 000

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

4.4.2.4.3 Bons de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2013, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur:

Bénéficiaires	Equity line Kepler Chevreux
Date d'assemblée	29/11/12
Nombre de titres autorisés	1 850 000
Nombre de bénéficiaires	1
Dont dirigeants Avanquest	0
Date du conseil d'administration	14/05/2013
Nombre de titres attribués au 30/06/2013	1 850 000
Prix de souscription	variable avec décote de 9% sur le cours de bourse à date d'exercice
Conditions d'exercice	A la demande de la société Avanquest
Droits acquis au 30/06/2013	1 850 000
Titres souscrits au 30/06/2013	250 000
Titres potentiels maximum	1 600 000

4.4.2.4.4 Obligations convertibles

La Société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est en février 2015 et le cours de conversion de 4,60€. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 335 actions (41 obligations ayant été converties au cours de l'exercice).

4.4.2.5 Evolution du cours de bourse

Mois	Volumes échangés	Cours moyen en €	+ Haut en €	+ Bas en €
Janvier 2011	6 330 082	3,26	3,91	2,39
Février 2011	3 961 954	3,10	3,52	2,79
Mars 2011	1 246 158	2,67	3,05	2,48
Avril 2011	1 187 994	2,85	3,05	2,48
Mai 2011	1 012 031	2,67	2,86	2,42
Juin 2011	1 347 460	2,42	2,65	2,22
Juillet 2011	1 067 507	2,19	2,53	1,91
Août 2011	1 549 778	1,58	2,16	1,37
Septembre 2011	11 704 909	1,91	3,38	1,22
Octobre 2011	3 040 663	1,86	2,21	1,66
Novembre 2011	3 047 396	1,44	1,83	1,07
Décembre 2011	20 786 669	1,91	2,87	1,30
Janvier 2012	7 481 991	1,96	2,36	1,81
Février 2012	7 575 133	2,15	2,57	1,86
Mars 2012	2 235 743	1,87	2,09	1,83
Avril 2012	1 396 873	1,62	1,92	1,33
Mai 2012	1 895 160	1,45	1,70	1,32
Juin 2012	2 300 923	1,53	1,75	1,40
Juillet 2012	1 030 409	1,43	1,66	1,23
Août 2012	2 511 112	1,46	1,71	1,33
Septembre 2012	1 562 388	1,63	1,78	1,55
Octobre 2012	1 649 014	1,50	1,74	1,35
Novembre 2012	2 511 542	1,42	1,65	1,33
Décembre 2012	1 774 411	1,52	1,63	1,43
Janvier 2013	9 970 907	1,84	2,31	1,57
Février 2013	3 301 577	1,85	2,01	1,71
Mars 2013	956 517	1,68	1,82	1,51
Avril 2013	862 366	1,50	1,62	1,41
Mai 2013	772 385	1,56	1,67	1,50
Juin 2013	623 266	1,44	1,55	1,30
Juillet 2013	2 828 911	1,31	1,53	1,20
Août 2013	1 908 117	1,34	1,47	1,27

Source : Euronext

4.4.3 Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

Merci de vous reporter à l'Annexe 1.

4.4.3.1 Programme de rachat d'actions propres

4.4.3.1.1 Programme voté par l'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2011

L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012, aux termes de sa 9^{ème} résolution, autorisé un programme de rachat d'actions propres annulant et remplaçant la précédente autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2011. Le programme a fait l'objet de la diffusion effective d'un résumé préalablement à sa mise en œuvre.

Les objectifs de ces rachats étaient, par ordre de priorité décroissant, les suivants :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité du cours de l'action Avanquest par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers, ou
- l'attribution d'actions aux salariés au titre de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de tout plan d'actionnariat salarié dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail ; ou
- la remise d'actions à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ; ou
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ; ou
- la mise en œuvre de tout plan d'attribution gratuite d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ; ou
- la remise d'actions à l'occasion de l'exercice de tout droit attaché à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ; ou
- l'annulation des actions acquises, ainsi que le cas échéant de celles acquises dans le cadre d'autorisations de rachat d'actions antérieures, sous réserve d'une autorisation en vigueur donnée par une assemblée générale statuant dans sa forme extraordinaire.

L'Assemblée Générale Mixte a fixé à 10 € le prix d'achat maximum hors frais par action.

La part maximale du capital qu'Avanquest Software est susceptible d'acquérir est de 10% du capital social. L'autorisation de rachat a été conférée pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 29 mai 2014 minuit. Le montant maximal autorisé destiné à la réalisation de ce programme serait, au 30 juin 2013, de 18.992.574 euros dans la limite du montant des réserves disponibles autres que la réserve légale.

4.4.3.1.2 Bilan du programme de rachat

Au titre des programmes de rachat autorisés par les Assemblées des 3 octobre 2006, 30 mai 2007, 17 septembre 2008, 28 septembre 2009, 28 juillet 2010, 6 décembre 2011 et 29 novembre 2012, Avanquest Software a procédé tant à des acquisitions qu'à des cessions de ses propres actions. Au 30 juin 2013, Avanquest Software détenait 61 924 actions propres représentant 0,33% du capital de la société à cette même date (18 992 574 actions en circulation). La valeur comptable nette du portefeuille au 30 juin 2013 est de 82 K€ pour une valeur de marché de 82 K€.

Période	Achats	Prix	Ventes	Prix
Exercice 2012/13 (01/07/12 au 30/06/13)	513 564	1,63€	492 539	1,64€
Depuis le début du programme (29/11/12 au 30/06/13)	390 434	1,68€	364 078	1,68€

Aucune annulation d'actions n'a été effectuée au cours des 24 derniers mois.

Les achats effectués dans le cadre du programme en cours concernent 390.434 actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Oddo puis Kepler Chevreux, contrats conformes à la charte de déontologie de l'AFEI (Association Française des Entreprises d'Investissement) et dans l'objectif d'animation du marché de l'action Avanquest Software.

4.4.3.2 Pacte d'actionnaires

Avanquest Software n'a pas conclu de convention d'actionnaires avec des tiers.

4.4.4 Mandataires sociaux

Depuis la date du dernier rapport de gestion, plusieurs évolutions ont eu lieu au sein du conseil d'administration. Messieurs Politis, Bender, Codorniou et Beauvais ont manifesté le souhait de quitter leurs fonctions d'administrateurs.

L'assemblée du 29 novembre 2012 a ratifié la nomination de Madame Amélie Faure qui avait été nommée à titre provisoire par le conseil du 26 juillet 2012 en remplacement de Monsieur Christophe Allard, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015.

Amélie Faure a fait ses études à AgroParisTech. Après avoir cofondé en 1990 GeneriX, un éditeur de logiciel, Amélie Faure accepte en 1999 la direction d'Augeo Software et relance sa croissance. Elle dirige ensuite Pertinence, en 2003 qu'elle revend à Intercim, puis, IsCool Entertainment en 2011. Depuis Amélie Faure a rejoint le conseil d'administration de nombreuses entreprises technologiques. Amélie Faure est également administratrice de Bpifrance.

La même assemblée a nommé Monsieur Philippe Olivier pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018. Monsieur Philippe Olivier, fondateur de Micro Application a rejoint le groupe Avanquest en 2011 au moment du rapprochement entre les deux sociétés. Après avoir créé le n°1 français du logiciel grand public, sur un crédo simple : des logiciels pour tous, il a réussi à moderniser Micro App pour lui assurer une présence essentielle sur internet, dans le multimédia ainsi que sur les segments ultra-porteurs des applications pour mobiles et les réseaux sociaux.

Lors de sa séance tenue le 14 mai 2013, le conseil a décidé de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Le conseil a ensuite nommé Monsieur Pierre Cesarini, Directeur Général, Monsieur Bruno Vanryb, conservant la fonction de Président.

Pierre Cesarini, 51 ans, diplômé de l'ENST (Telecom Paris), a commencé sa carrière pendant près de 10 ans au siège d'Apple en Californie où il a notamment participé à la création du PowerMac, le premier Macintosh à base de PowerPC. En 1998, il fonde TempoSoft, fournisseur d'applications intranet de gestion et de planification des RH, qui sera racheté par Oracle en 2005. Depuis 2007, Pierre était le CEO d'Atego, leader mondial des logiciels embarqués. Il est aussi membre du conseil d'Administration de plusieurs sociétés logicielles françaises (eFront, Kaidara, Mandriva, Aonix). En parallèle, il crée en 2010 Navendis, start-up internet pour une alternative économique aux taxis d'affaires. Pierre Cesarini est également professeur de management à l'Ecole Mines Paris Tech depuis 2010. Son profil de « serial entrepreneur » et sa solide expérience dans le domaine du logiciel et d'Internet correspondent parfaitement à l'esprit d'entreprise et à l'ambition d'Avanquest Software

Lors de la même séance, le Conseil d'Administration a procédé à la nomination à titre provisoire de Monsieur Todd Helfstein en remplacement de Monsieur Ken Bender. La nomination de Monsieur Helfstein est faite à titre provisoire, pour la durée du mandat de Monsieur Ken Bender démissionnaire restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015, sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Monsieur Todd Helfstein a ce même jour démissionné de ses fonctions de censeur.

Todd Helfstein dirige aux côtés de Roger Bloxberg, la filiale nord-américaine d'Avanquest depuis l'acquisition par le groupe de l'éditeur qu'ils ont co-fondé, Nova Development. Profitant de la taille du marché et les opportunités qui sont offertes aux Etats-Unis, Todd Helfstein apporte toute sa connaissance des dernières innovations pour imaginer les technologies de demain. A ce titre, il gère l'un des principaux marchés d'avenir identifié par Avanquest, les services web-to-print, à travers la division PlanetArt.

Lors de la séance du 25 juillet 2013, le Conseil d'Administration a procédé à la nomination à titre provisoire de Monsieur Olivier Hua en remplacement de Monsieur Julien Codorniou. La nomination de Monsieur Hua est faite à titre provisoire, pour la durée du mandat de Monsieur Codorniou démissionnaire restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015, sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Monsieur Olivier Hua a ce même jour démissionné de ses fonctions de censeur.

Olivier Hua est diplômé de l'ESC Reims et de l'INSEAD (AMP), Olivier Hua a commencé sa carrière au Crédit Lyonnais et à la Citibank, où il fut Responsable du développement des activités de financement LBO. Il a ensuite été nommé Directeur Financier puis Directeur Général International de l'Européenne de Biens d'Équipements, avant d'occuper le poste de Directeur Général de la société Dürr Systems France, puis de la société Turenne Capital. Après avoir été en charge de l'activité Private Equity au sein d'Oddo & Cie, il est depuis mai 2012 Venture Partner chez Equitis.

Lors de la séance du 25 juillet 2013, le Conseil d'Administration a procédé à la nomination à titre provisoire de Madame Ariane Gorin en remplacement de Monsieur Frédéric Beauvais. La nomination de Madame Gorin est faite à titre provisoire, pour la durée du mandat de Monsieur Beauvais démissionnaire restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016, sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Ariane Gorin apporte sa connaissance du secteur des technologies et la dimension internationale de son parcours. Après avoir travaillé pour le Boston Consulting Group à San Francisco et à Paris, elle rejoint Microsoft en 2003 où elle a occupé des postes stratégiques au niveau commercial et marketing en France et en Europe. Au cours de sa carrière, Ariane Gorin a acquis une importante expertise dans les produits technologiques pour les particuliers comme pour les professionnels. Depuis mars 2013, elle est vice-présidente en charge du Market Management pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique du groupe Expedia, avec la mission de gérer l'activité du groupe et le portefeuille d'hôtels partenaires dans l'ensemble de cette zone.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration sont celles prévues par la législation en vigueur, les statuts de la Société et le règlement intérieur du Conseil n'y dérogeant pas.

Avanquest, bien qu'étant un Groupe de taille moyenne, adhère aux principes de gouvernement d'entreprise en appliquant notamment ceux des principes qui sont adaptés à sa taille. Le code de gouvernance auquel Avanquest se réfère est le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MiddleNext de Décembre 2009.

Le Conseil d'Administration comprend actuellement 9 administrateurs, dont 3 administrateurs indépendants (Mesdames Faure et Gorin, Monsieur Olivier Hua), auxquels s'ajoute un collège de censeurs composé de 1 membre (Serge Bedrossian représentant la BPI).

Le Conseil ne comprend pas d'administrateur élu par les salariés. Les 3 administrateurs indépendants sont considérés comme tels car ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Ils ne sont pas salariés actuel ou depuis moins de 5 ans, administrateur croisé, client, fournisseur ou banquier ; ils n'ont pas de lien familial proche ; ils ne sont pas associés ou collaborateurs actuel ou de moins de 5 ans des CAC ; ils ne sont pas administrateurs de l'entreprise depuis plus de 12 ans, ni actionnaire de plus de 10%.

4.4.4.1 Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

	Entrée en fonction	Echéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés françaises	Mandats et fonctions exercés dans des sociétés étrangères
Président du Conseil d'Administration :				
Bruno Vanryb	07/03/1988	AGOA 2015	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Micro Application SAS • <i>Président</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Carteland SAS • <i>Président du conseil d'administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Emme S.A. • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ NYSE Euronext Paris ○ Syntec Numérique 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président du Conseil d'Administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest North America, Inc. ○ Avanquest Software USA, Inc. ○ Avanquest Software Canada Inc. ○ PC Helpsoft Labs Inc. ○ Avanquest Italia Srl ○ Avanquest America Inc. ○ Avanquest UK Ltd • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ The Creative Factory S.A ○ MCI Group Holding S.A ○ PlanetArt Ltd (UK)
Directeur Général :				
Pierre Cesarini	14/05/2013		<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ LCT Technologies SAS • <i>Gérant</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Elendil Sarl ○ Anarion Sarl 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest North America, Inc
Administrateurs :				
Roger Bloxberg	28/03/2007	AGOA 2013	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>CEO et Administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest North America, Inc • <i>Administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ PlanetArt Ltd (UK)
Amélie Faure	20/07/2012	AGOA 2015	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président Conseil d'Administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Augure • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ BPI France ○ Cameleon Software ○ QuelleEnergie.fr ○ MakeMeReach ○ Dtribeo ○ The Cheese company 	<ul style="list-style-type: none"> •
Andrew Goldstein	15/01/2004	AGOA 2016	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Goldstein Creations GmbH • <i>Chairman of the advisory board :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Carpooling.com
Ariane Gorin	Cooptation le 25/07/2013	AGOA 2016	Aucun	Aucun
Todd Helfstein	Cooptation le 14/05/2013	AGOA 2015	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président et Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest North America, Inc • <i>Administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ PlanetArt Ltd (UK)

	Entrée en fonction	Echéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés françaises	Mandats et fonctions exercés dans des sociétés étrangères
Olivier Hua,	Cooptation le 25/07/2013	AGOA 2015	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Visiomed Group • <i>Vice-Président du Conseil de Surveillance</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ TraceOne • <i>Président</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ SAS IH Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Odotech
Philippe Olivier	29/11/2012	AGOA 2018	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ MA Edition SA • <i>Gérant</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ MMI SA 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Helvedif (Suisse) ○ DLL Press Canada
Roger Tondeur	28/09/2009	AGOA 2015	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>CEO</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ MCI Group Holding S.A • <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Filiales du groupe MCI ○ Creative Factory Holding ○ Smith Bucklin Corp • <i>Partner</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rely Consulting
Censeurs :				
Serge Bedrossian Représentant permanent de BPI France	28/07/2010	AGOA 2016	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gruau 	

4.4.4.2 Rémunérations et avantages de toute nature octroyés aux mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous récapitule la rémunération brute totale et les avantages de toutes natures dus au titre de l'exercice 2011/12 et 2012/13 à chaque mandataire social tant par Avanquest Software elle-même que par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Rémunérations brutes dues au titre de 2012/13							
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Honoraires	Attribution de titres de capital ou de créances	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	331.311	60.109	6419			4.000	401.809
Pierre Cesarini	31.557	21.875	1.935				55.367
Roger Bloxberg	193.295	77.435	12.125			4.000	286.856
Todd Helfstein	193.295	77.435	19.565			1.000	291.296
Philippe Olivier	125.004		2.217			4.000	131.221
Roger Politis* **	73.453	2.664	3.593				79.710
Frédéric Beauvais*						13.000	13.000
Ken Bender*						-	-
Julien Codorniou*						7.500	7.500
Amélie Faure						13.000	13.000
Andrew Goldstein				20.000		13.000	33.000
Ariane Gorin						-	-
Olivier Hua						-	-
Roger Tondeur						13.000	13.000
BPI France						-	-

*Personnes ayant démissionné de leur mandat à la date de rédaction de ce rapport.

**Monsieur Politis a perçu également une indemnité transactionnelle et de non concurrence pour un montant total de 372.168€ faisant suite à la fin de ses mandats et contrats au sein du groupe Avanquest

Rémunérations brutes dues au titre de 2011/12							
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Honoraires	Attribution de titres de capital ou de créances	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	327.891	2.461	8.194			4.000	342.546
Roger Politis*	327.891	2.453	7.283			4.000	341.627
Andrew Goldstein				20.000		8.500	28.500
Jean-Claude Vrignaud *						-	-
Roger Tondeur						8.500	8.500
Roger Bloxberg	183.600	9.416				4.000	197.016
Christophe Allard *						6.750	6.750
Ken Bender*						-	-
Frédéric Beauvais*						8.500	8.500
Julien Codorniou*						5.000	5.000
Todd Helfstein	183.600	11.941				-	195.541
Olivier Hua						-	-
FSI						-	-

* Personnes ayant démissionné de leur mandat à la date de rédaction de ce rapport.

Note : Les rémunérations versées en devises autres que l'euro sont converties au taux moyen de l'exercice.

Ces montants incluent les rémunérations dues au titre des exercices 2012/13 et 2011/12 dont une partie est versée lors de l'exercice suivant. Ainsi les bonus, dont le calcul est basé sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel consolidé, ou pour certains dirigeants de filiales sur le résultat d'exploitation de ladite filiale, sont versés au cours du trimestre qui suit la clôture de l'exercice lorsqu'ils sont acquis. De même les jetons de présence rémunérant la participation aux travaux du conseil durant une année sont versés au début de l'année suivante.

Les parts variables sont versées en contrepartie de l'accomplissement d'objectifs de résultat opérationnel.

Monsieur Vanryb bénéficie d'un contrat lui assurant une indemnité de rupture dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration déciderait de le révoquer de son mandat de Président ou d'administrateur avant la fin de son mandat. Cette indemnité, égale à la somme des montants qui lui auraient été versés si son mandat était allé jusqu'à l'échéance prévue, est soumise à des critères de performance. Monsieur Vanryb est soumis également à une clause de non-concurrence d'une durée de un an à compter de la fin de son mandat.

Monsieur Cesarini bénéficie d'un contrat lui assurant une indemnité de rupture dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration déciderait de le révoquer ou de ne pas renouveler son mandat de Directeur Général. Cette indemnité, égale à huit mois de salaires bruts est soumise à des critères de performance. Monsieur Cesarini est soumis également à une clause de non-concurrence d'une durée de un an à compter de la fin de son mandat, renouvelable une fois pour une durée complémentaire de 12 mois.

4.4.4.3 Etat récapitulatif des déclarations d'opérations sur titres

Lors de l'exercice 2012/13 aucune opération sur titres de la Société (art. L. 621-18-2 code monétaire et financier) n'a été déclarée par les dirigeants

4.4.5 Commissaires aux comptes

4.4.5.1 Commissaires aux comptes titulaires

APLITEC

Les patios Saint-Jacques, 4-14 rue Ferrus, 75014 Paris

Nommée le 12 février 1998 pour une durée de six (6) exercices. Le mandat de la société Aplitec a été renouvelé une 1^{er} fois pour une durée de six (6) exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2004, puis une 2^e fois pour une durée de six (6) exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2010, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Aplitec est représentée par Monsieur Pierre Laot.

Ernst & Young et Autres,

Tour First. 1 place des Saisons 92400 Courbevoie.

A l'issue du mandat de la société Ernst & Young Audit, la société Ernst & Young et Autres a été nommée pour une durée de six (6) exercices par l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2012, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Ernst & Young et Autres est représentée par Monsieur Franck Sebag.

4.4.5.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Jean-Pierre Larroze

Les patios Saint-Jacques, 4-14 rue Ferrus, 75014 Paris

Nommé le 27 mai 2004 pour une durée de six (6) exercices.

Le mandat de la société Aplitec a été renouvelé pour une durée de six (6) exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2010, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Auditex

Tour First. 1 place des Saisons 92400 Courbevoie

Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six (6) exercices, le mandat de Auditex a été renouvelé pour une durée de six (6) exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2012, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

4.4.6 Règles régissant la modification des statuts

Les règles applicables à la modification des statuts sont celles prévues par la législation en vigueur. Afin de tenir compte des dernières évolutions législatives, les statuts d'Avanquest Software ont été revus et mis à jour lors de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2009.

4.4.7 Dividende

La Société n'a jamais distribué de dividendes sur ses actions. Conformément à la politique qui avait été communiquée lors de l'introduction en bourse, la Société a l'intention de réinvestir ses bénéfices pour financer sa croissance et n'anticipe pas de distribuer de dividendes à court terme. Cette position pourra néanmoins être revue chaque année.

En application des dispositions de l'article 2277 du code civil, les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de leur date de mise en paiement sont prescrits au profit de l'état.

4.4.8 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Certains accords commerciaux ou financiers conclus par la Société ou certaines sociétés du groupe prévoient des clauses de résiliation en cas de changement de contrôle. Les dispositions de ces accords, voire pour certains, leur existence même sont couvertes par des dispositions relatives à la confidentialité dont la violation serait susceptible de porter gravement aux intérêts de la Société en raison du risque induit de résiliation pour faute

desdits accords. Néanmoins, en cas d'offre publique, ces éléments devraient avoir une incidence relativement faible.

4.4.9 Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la Société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société ou du groupe.

4.4.10 Avis de la Délégation Unique du Personnel

Conformément à la loi, la direction d'Avanquest Software a communiqué en temps utile à la Délégation Unique du Personnel les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2013, le projet de résolutions, le présent rapport ainsi que celui des Commissaires aux comptes.

La Délégation Unique du Personnel n'a pas fait d'observation particulière sur les documents qui lui ont été présentés.

4.4.11 Participation des salariés au capital de la société

Compte tenu du résultat fiscal de la société, l'accord de participation n'a pas trouvé à s'appliquer au titre de cet exercice.

Au 30 juin 2013, le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du code de commerce ne détenait aucune action d'Avanquest Software dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise prévu par les articles L.3331-1 et suivants du code du travail. De même, aucune action n'était détenue dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise régis par les articles L.214-39 et L.214-40 du code monétaire et financier par les salariés et anciens salariés de Avanquest Software.

4.4.12 Inventaire des valeurs mobilières

Type de valeurs mobilières	Quantité au 30/06/13	Valeur totale d'achat en €000	Valeur en €000 au 30/06/13
Actions propres – Contrat de liquidité	61 924	90	82
TOTAL	61 924	90	82

Le nombre d'actions propres acquises entre le 1er juillet 2012 et le 30 juin 2013 dans le cadre du programme de rachat d'actions propres s'élève à 513 564 actions pour 492 539 actions cédées.

4.4.13 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	30/06/2013	30/06/2012	30/06/2011	31/03/2010	31/03/2009
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	15 mois	12 mois	12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en €)	18.992.574	18.572.733	18 186 898	16 105 398	13 785 212
Nombre d'actions					
-ordinaires	18.992.574	18.572.733	18 186 898	16 105 398	13 785 212
-à dividende prioritaire			-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer					
-par conversion d'obligations	867.335	867 376	867 747	867 747	-
-par droit de souscription	3.122.583	1 869 633	2 122 750	1 101 285	1 646 190
Opérations et résultats (chiffres en €)					
Chiffre d'affaires hors taxes	20.098.629	18 619 141	18 046 887	13 242 458	15 575 740
Résultat avant impôts, participation dotations, amortissements et provisions	5.348.047	-17 504 557	-12 968 838	-1 311 506	-2 778 179
Impôts sur les bénéfices	-214.312	- 285 495	-334 927	-280 163	-633 752
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Dotations, amortissements et provisions	-50.006.320	- 16 306 086	1 082	6 119 149	2 793 925
Résultat net	-44.443.961	-19 486 586	-12 634 993	-7 150 492	-4 938 352
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action (chiffres en €)					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	0,29	-0,17	-0,70	-0,06	-0,16
Résultat après impôt, participation, dot. Amortissements et provisions	-2,34	-1,05	-0,70	-0,44	-0,36
Dividende attribué	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés	69	70	80	78	91
Masse salariale (en €)	3.917.495	4 323 787	5 275 991	4 231 097	5 666 903
Sommes versées en avantages sociaux (en €) (sécurité soc., œuvres sociales...)	2.060.604	2 221 807	2 687 652	2 154 147	2 783 435

4.5 Informations sociales et relatives à l'environnement

4.5.1 Démarche RSE du groupe Avanquest

Editeur de logiciels, Avanquest Software s'engage depuis sa création en 1984 à apporter le meilleur de la technologie à l'ensemble des utilisateurs. Face au défi de la fracture numérique, apporter des produits et services accessibles, simples d'utilisation tout en étant innovants et performants est la conviction commerciale du groupe et de ses dirigeants.

C'est pourquoi, les enjeux RSE ont été identifiés et déjà intégrés dans les pratiques au quotidien et au niveau de chacune des filiales qui composent Avanquest. Toutefois, la démarche globale est en cours de formalisation : malgré les initiatives locales, elle reste informelle, à l'image d'un groupe qui s'attache à accorder autonomie et liberté à ses différentes divisions de par le monde. Cela explique le manque de données consolidées sur un certain nombre d'indicateurs.

Le jeune âge de l'entreprise, ainsi que les différentes mutations technologiques qui touchent le secteur et qui imposent à l'entreprise de se réinventer continuellement, font que la croissance de l'activité et la conduite des affaires restent la première priorité. Cela ne pourrait se faire sans un strict respect de la transparence de l'information et des règles d'éthique, tant au niveau interne que dans ses relations externes. Ainsi, le cofondateur du groupe, Bruno Vanryb, s'est depuis le début engagé dans des activités associatives visant à créer les conditions d'un écosystème numérique vertueux et responsable pour l'ensemble des parties prenantes.

Par ailleurs, du fait de la dimension internationale du groupe – près de 80 % du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger, la majorité des salariés basés hors de France – la responsabilité sociale, le respect des conventions fondamentales de l'OIT et la gestion inclusive de la diversité des nationalités et des origines sont des principes fondamentaux sur lequel s'est construit le groupe. Ses dirigeants en sont convaincus : les bonnes conditions d'emploi et de travail, le développement des compétences et la reconnaissance des talents sont des enjeux forts pour les salariés pour le bien-être de l'entreprise.

En termes de responsabilité environnementale, les impacts du secteur du numérique sur la consommation énergétique ou le changement climatique restent limités. Pour autant, certaines initiatives comme la dématérialisation des logiciels et le développement des achats en ligne sont l'illustration que ces enjeux sont quand même pris en compte. Avanquest est également convaincu que certains de ses produits peuvent contribuer à diminuer l'empreinte environnementale des équipements informatiques : le groupe a été parmi les premiers à commercialiser une gamme de logiciels permettant d'optimiser la consommation énergétique des ordinateurs. Au-delà, le fonctionnement de l'entreprise a également été adapté pour un meilleur respect de l'environnement : la flotte automobile des dirigeants a été limitée, les nouveaux véhicules de l'entreprise sont choisis en fonction de leurs faibles émissions CO2 et les déplacements professionnels ont été réduits par le recours de plus en plus fréquents au système de vidéoconférences.

Dans un contexte économique incertain, la prise en compte des enjeux RSE chez Avanquest ne pourra se faire qu'en les intégrant pleinement à l'activité de l'entreprise. C'est la conviction et la volonté du président du Conseil d'administration, Bruno Vanryb, et du directeur-général du Groupe, Pierre Cesarini. La RSE ne pourrait être un domaine traité à part, sans articulation avec les logiciels et services commercialisés.

Ce premier exercice de reporting RSE, dont le périmètre est le même que pour le reporting financier, construit pour répondre à l'article 225 de Grenelle II, est le point de départ d'une démarche de long terme dans laquelle Avanquest et ses 500 salariés dans le monde vont s'engager.

4.5.2 Indicateurs RSE

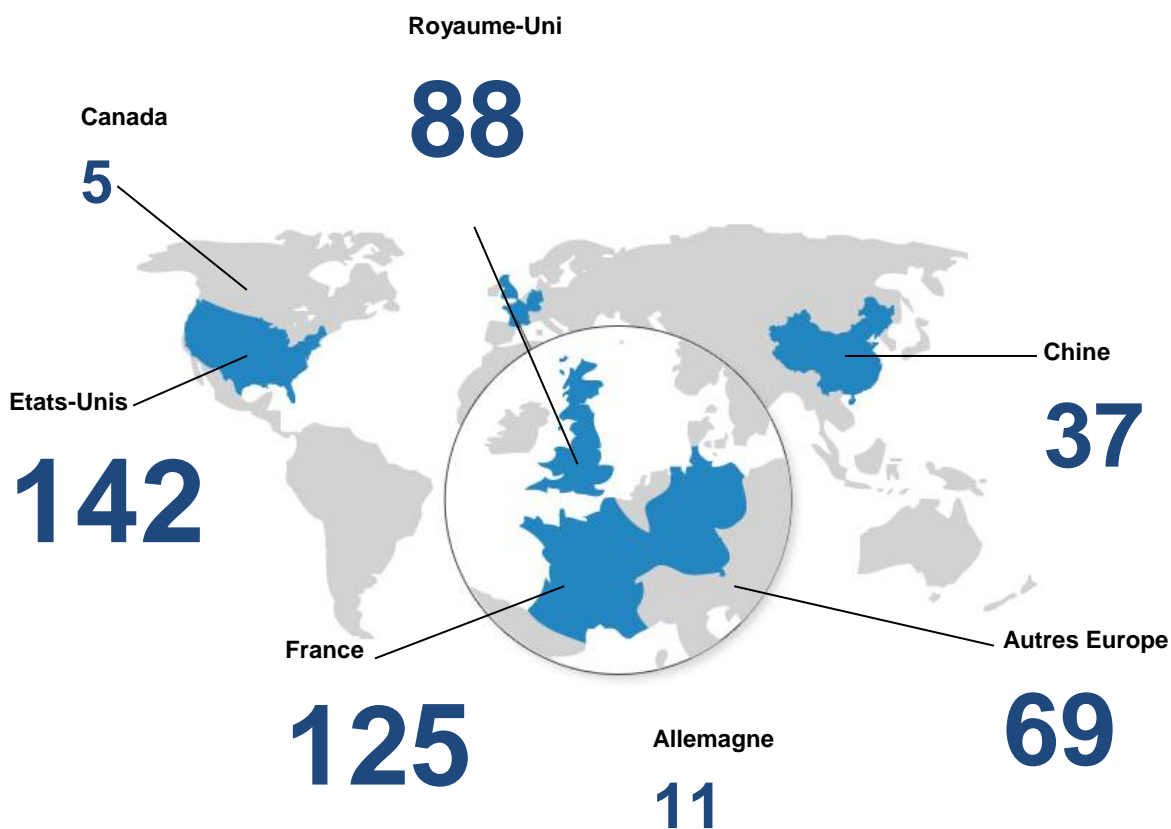
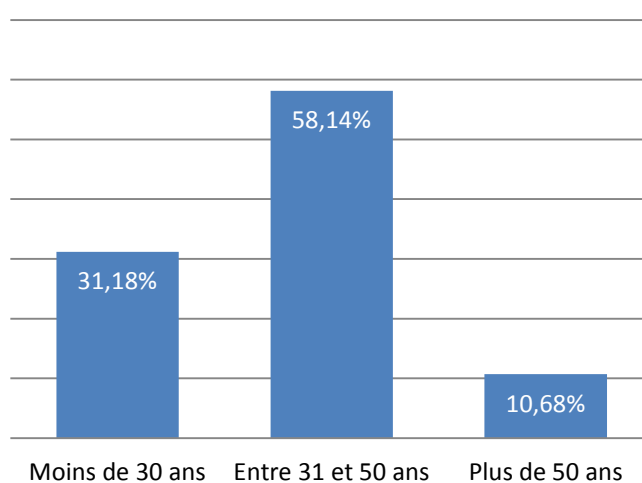
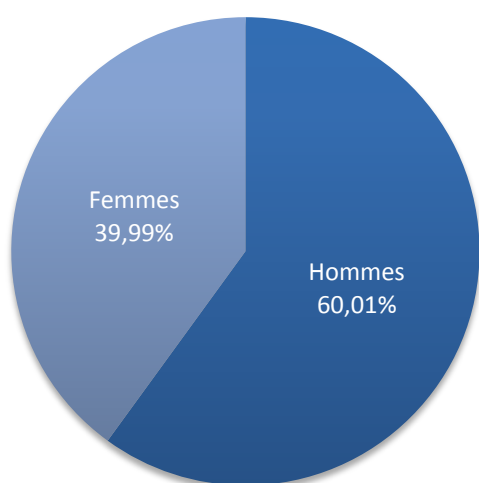
4.5.2.1 Indicateur sociaux

4.5.2.1.1 Emploi

Effectif total au 30 Juin 2013

477

Embauches	Départs
+130	-164 ↘ -7,1%



La masse salariale du groupe est de 26,6 millions d'euros. Elle a baissé de 3% en 2012/13 par rapport à l'exercice précédent. Les principes au sein du groupe sont des augmentations de rémunérations individuelles basées sur des objectifs fixés annuellement pour chaque salarié.

4.5.2.1.2 Organisation du temps de travail

5,8%

des salariés sont à temps partiel

14,4%

des salariés travaillent à distance

Le travail à plein temps est la norme au sein de l'entreprise : ceci favorise l'intégration sociale des salariés à l'entreprise et l'égalité de tous.

Les pratiques concernant les heures supplémentaires ou le travail le weekend et les congés ne sont pas formalisées au-delà du respect des réglementations nationales des pays. Les managers locaux sont incités à ne pas recourir aux dépassements d'horaires, sauf cas exceptionnels.

A titre d'exemple, un système de badgeage électronique a été installée au siège parisien du Groupe, ainsi que dans les divisions basées en France : cela permet à chaque collaborateur de contrôler ses horaires de travail et à la direction des Ressources Humaines de repérer tout abus en cas de surcharge.

Le travail de distance est facilité par des outils nomades à disposition, ce qui favorise la conciliation vie privée/vie professionnelle. La filiale américaine Arvix est allée plus loin : l'ensemble de ses 24 salariés travaillent tous à domicile.

Nombre de jours d'absence **	1721 *
(hors congés longue durée et congés parentaux)	
Nombre de jours d'absence pour maladie payés**	1201 *
Absences injustifiées**	0

* maladies (hors ceux de plus de 9 mois), accidents (sur site et trajets), maladies professionnelles, absences injustifiées

**Pas de chiffres disponibles pour la filiale Process Flows (Royaume-Uni) car le système d'enregistrement des absences est en cours d'installation.

La compensation durant les arrêts maladie sont conformes aux réglementations et dispositifs des pays. Certaines filiales proposent des mutuelles mais les données consolidées sur ces avantages manquent due à l'absence d'un système de collecte au niveau Groupe.

La politique d'insertion des personnes handicapées respectent les obligations légales en vigueur dans les pays où Avanquest est implanté. L'absence de salariés atteints d'un handicap au sein de l'entreprise peut être compensée par le recours, pour certaines prestations extérieures (jardinage, fournitures de bureaux, impressions...), à des entreprises d'insertion ou du secteur protégé.

4.5.2.1.3 Relations Sociales

Au niveau du siège du Groupe, des réunions régulières des délégués de personnel et du Comité d'Entreprise ont lieu. Un accord collectif qui couvre l'aménagement du temps de travail et l'égalité professionnelle a été signé, respectant ainsi la loi française concernant les instances représentative.

Pour autant, la promotion du dialogue social n'est pas formalisé au niveau Groupe car la volonté est de garder la gestion des Ressources humaines au niveau local et ne pas imposer de règles groupe, afin d'être au plus proche des besoins des salariés. Les pratiques varient entre les pays en fonction des réglementations et des lois selon les pays.

A titre d'exemple, chaque employé d'Avanquest Software Publishing (Royaume-Uni) dispose d'un manuel sur la législation du travail au Royaume-Uni avec une version en ligne à jour (chaque mise à jour est communiquée par e-mail). Un consultant RH s'assure de la conformité à la législation. L'assistance d'un tiers au salarié est prévue en cas de plainte ou de procédure disciplinaire.

Les données sur les accords signés dans l'ensemble des entités ne sont pas consolidées et ne sont donc pas disponibles.

4.5.2.1.4 Santé et Sécurité

Accidents* **3**

Maladies professionnelles **0**

* Les données sur le taux de gravité (TG) et le taux de fréquence (TF) ne sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe. Les accidents déclarés avec arrêt ont eu lieu dans deux pays : la France et les Etats-Unis.

Les principaux enjeux de santé liés aux postes de travail identifiés par les responsables des filiales sont les risques classiques liés aux activités de bureaux :

- Le travail sur écran
- Les troubles musculo-squelettiques
- Le stress, les risques psycho-Sociaux

Pour les suivre, des comités ou un professionnel de santé sécurité sont en place dans 2 pays : France, Etats-Unis, ainsi qu'un responsable santé sécurité en Allemagne. D'autres pays, comme le Royaume-Uni ou la division spécialisée en hébergement ont mis en place une démarche moins formelle.

A titre d'exemple, dans la filiale du groupe au Royaume-Uni, chaque employé reçoit un manuel de santé sécurité et une formation aux procédures de sécurité. Les salariés sont encouragés à reporter toute violation aux lois de santé sécurité. Un consultant santé sécurité inspecte les bureaux et l'entrepôt tous les ans (conformité, identification des risques, mise à jour du manuel). Enfin, un bilan de vision est pris en charge et l'avis des employés est collecté tous les deux ans.

Arvix (Etats-Unis) mène régulièrement une enquête auprès des salariés pour prévenir les surcharges de travail. Aucune anomalie n'a pour le moment été remontée.

Toutefois, aucun accord formel n'a été signé en matière de santé et sécurité au travail à ce stade.

A noter, dans l'ensemble des filiales du groupe, un plan d'assurance-maladie est disponible pour les employés à plein temps.

4.5.2.1.5 Formation

Des évaluations annuelles individuelles sont réalisées et permettent d'identifier des attentes et besoins de formations.

A titre d'exemple, la filiale chinoise a accordé 10 heures de formation par salarié sur l'année, en moyenne.

La filiale au Royaume-Uni du groupe prévoit une formation chariots-élévateurs pour chaque opérateur des entrepôts, une fois tous les trois ans.

Toutefois, des informations précises et consolidées sur les formations dispensées auprès des salariés ne sont pas disponibles à ce stade par l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

4.5.2.1.6 Egalité de traitement

Au-delà du respect de la réglementation, des mesures concernant l'égalité hommes/femmes, la parentalité et la prévention des discriminations sont en place par filiale en fonction des attentes et enjeux locaux. A titre d'exemple :

Chez Arvix (Etats-Unis), le travail à distance est généralisé à l'ensemble des salariés

Avanquest North America prévoit un congé paternité et y alloue un budget de 5000 USD/an.

Avanquest Software Publishing (UK) prévoit une participation financière à la garde d'enfants de moins de 15 ans. Un consultant vérifie régulièrement la conformité à la législation sur l'égalité Hommes/Femmes et la non-discrimination. A ce jour, aucun manquement à la loi n'a été signalé.

En Chine, Avanquest offre l'équivalent de 120 EUR pour le premier enfant et l'opportunité de prendre un congé paternité.

4.5.2.1.7 Promotion et respect des stipulations des conventions OIT

Au-delà de la prévention des discriminations et la liberté d'association, déjà évoqués précédemment, les autres sujets couverts par les conventions fondamentales ne sont pas des enjeux pour le secteur ou pour l'entreprise (travail des enfants et le travail forcé).

Le secteur a recours à des salariés très qualifiés et mobiles. Ce type de profil et l'absence d'activité manufacturière, limite considérablement ces risques. De plus, les activités, essentiellement commerciales sont réalisées principalement dans des pays développés ou ces pratiques sont très rares.

4.5.2.2 Indicateurs environnementaux

4.5.2.2.1 Politique générale en matière environnementale

Il n'y a pas de politique groupe sur la prise en compte des questions environnementales à ce stade, ou de démarche de certification en cours. Des actions de formation auprès des salariés sont réalisées ponctuellement par site, et des données par site ou consolidées ne sont pas disponibles par l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

A titre d'exemple, les équipes françaises et du siège ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux à l'occasion d'une action de communication interne pendant la semaine du développement durable du 1er au 7 avril 2013. Des affiches internes, des e-mailings, un cahier et une planche de stickers, reprenant les principaux écogestes, ont ainsi été diffusés à l'ensemble des salariés. Une boîte à idées a également été mise en ligne sur l'Intranet du groupe : sur la base des contributions reçues, un dispositif de bacs à recyclage papier a été installé dans l'ensemble des locaux français, à proximité des imprimantes.

L'indicateur concernant les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions n'est pas renseigné car il n'y a pas de risques environnementaux ou de pollution significatifs observés dans les activités du secteur : aucun produit tangible n'est fabriqué et les services fournis par le secteur et par Avanquest sont localisés dans des bureaux avec des risques relatifs à ces enjeux qui sont très limités.

L'indicateur sur le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement n'est pas pertinent pour l'activité d'Avanquest.

4.5.2.2.2 Pollution et gestion des déchets

Aucun risque significatif observé lié à l'activité d'Avanquest rend pertinent des mesures de prévention, réduction et réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.

L'activité d'Avanquest ne génère pas de nuisance sonore, olfactive ou de poussière significative.

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ne sont pas formalisées. Des efforts d'utilisation de matériel recyclés est annoncé mais des données précises et consolidées ne sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

A titre d'exemple, la filiale nord-américaine du groupe recycle 100 % du papier, des cartons et des cartouches d'encre. Les salariés disposent d'une déchiqueteuse à papier, ainsi qu'une déchiqueteuse à carton pour transformer certains cartons usagés en emballages, les autres étant recyclés par une entreprise extérieure. Les deux à quatre cartouches d'encre utilisées dans les bureaux chaque mois sont recyclées.

C'est aussi le cas des bureaux au Royaume-Uni où des poubelles de tri des déchets de papiers, cartons, plastiques, métaux (alimentaire) ont été mis à disposition. Les cartons sont compressés pour optimiser l'espace de stockage pour le recyclage. La collecte pour le recyclage est hebdomadaire. Les ampoules, les cartouches d'encre, les équipements électroniques, le CD et leurs boîtes sont envoyés dans des entreprises de recyclage.

4.5.2.2.3 Pollution et gestion des déchets

L'impact sur l'eau est faible et l'indicateur n'est pas renseigné car la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales et l'exposition de l'activité aux problématiques liés à l'utilisation de l'eau n'est pas significative (activités de bureau).

La consommation des matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des matières premières n'est pas renseigné car Avanquest n'utilise pas de matières premières.

Consommation de papier en 2012-2013 de la filiale Carteland, 322 kg /an
spécialisée dans l'impression de photos sur différents supports

La consommation d'énergie et mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables est un enjeu et des données précises et consolidées sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

Chaque filiale mène ses propres actions et suit ses propres indicateurs à ce stade. Les variations de consommation d'énergie sont fortement dépendantes de l'air conditionné dans la salle des serveurs et un suivi global n'est pas disponible en raison de l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

A titre d'exemple, la filiale allemande a réussi a diminué sa consommation électrique de 25 % d'un exercice à l'autre. 22 796 kWh ont été consommés en 2012-2013 vs. 28 558 kWh en 2011-2013 en raison d'une diminution du recours à l'air conditionné pour refroidir les serveurs informatiques.

4.5.2.2.4 Changement climatique

Consommation annuelle d'électricité 368 182 kWh
au siège

Le groupe travaille avec ses agences de voyage pour mesurer de manière précise l'empreinte carbone moyenne des déplacements professionnels de chaque collaborateur. Ce chiffre sera disponible pour l'exercice précédent.

Afin de réduire ces impacts environnementaux, des initiatives concrètes ont été prises sur l'exercice 2012-2013 au niveau du siège :

- Réduction de la flotte automobile, dont la mesure la plus symbolique, a été le geste du Président-fondateur de ne plus avoir de voiture de fonction.
- Le renouvellement de la flotte est fait en fonction des émissions de CO2 émises par les véhicules
- Des incitations fortes sont données aux collaborateurs devant se déplacer d'utiliser (quand cela est possible) le train, ou de remplacer son déplacement professionnel par une réunion en visioconférence.

- L'ensemble de parc de copieurs / imprimantes a été remplacé par des équipements neufs, de nouvelle génération, moins consommateurs d'énergies.

4.5.2.2.5 Protection de la biodiversité

Le secteur fournit essentiellement des services dans des zones urbanisés et n'impacte pas d'écosystème fragile. L'exposition de l'activité de l'entreprise aux problématiques liées à la biodiversité est très limitée.

4.5.2.3 Indicateurs sociétaux

4.5.2.3.1 Impact territorial, économique et sociale de l'activité de la société

Le groupe recrute localement dans les pays où sont localisées ses activités. Notamment la filiale nord-américaine du groupe a signé de nombreux contrats avec des entreprises locales et recrute dans les universités locales afin de contribuer à la création de valeur.

Etant donné que la majorité des implantations du groupe sont des ensembles de bureaux, elles ont très peu d'externalités négatives sur l'écosystème local.

4.5.2.3.2 Sous-traitance et fournisseurs

Des initiatives relatives aux achats responsables prennent ponctuellement en compte des facteurs environnementaux et sociaux, mais une politique groupe dans ce sens n'est pas encore en place.

A titre d'exemple, Avanquest au Royaume-Uni fournit à ses clients des accords de ses fournisseurs sur le respect des droits humains (Conventions d'OIT).

4.5.2.3.3 Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société

Le co-fondateur et président d'Avanquest, Bruno Vanryb, est très impliqué dans le milieu associatif au sein des organisations du secteur du numérique ou favorisant le développement vertueux des entreprises.

Cofondateur de Croissance Plus, dont il en a été le président entre 1998 et 2000, le but de cette association est de faire connaître et de soutenir les jeunes entreprises de croissance. Il a notamment milité pour la création de dispositifs incitatifs d'actionnariat salarié, afin de partager le capital entre les dirigeants et les salariés. Un combat qu'il poursuit actuellement en tant que vice-président de Syntec Numérique et président de son Collège Editeurs. A ce titre, il a développé de nombreuses actions dont les principales sont le Top 250 des créateurs français de logiciels, dans lequel un jury récompense des jeunes entreprises qui se sont distinguées sur l'année, et les Syntec Camps pour sensibiliser et développer les partenariats entre start-ups, PME et grands groupes.

Président depuis juin 2002 de MiddleNext, une association dont les membres sont des entreprises cotées de taille petite et moyenne, il défend également les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), en les valorisant et en faisant des propositions pour leur permettre de se développer davantage pour créer emplois et valeurs au bénéfice de notre économie

4.5.2.3.4 Loyauté des pratiques

Une politique formalisée sous Charte éthique ou Code de conduite des affaires n'est pas encore en place. Les dirigeants du groupe promeuvent des principes de transparence et d'éthique mais des données précises ou consolidées sur le déploiement de ses principes ne sont pas disponibles en raison de l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

A titre d'exemple, Avanquest North America se soumet à des audits réguliers pour prévenir la corruption.

Les réglementations des Etats concernant la santé et la sécurité des consommateurs sont appliquées et les jeux vidéo sont fournis avec des avertissements

4.5.2.3.5 *Autres actions engagées au titre de droits de l'Homme*

Les problématiques concernant la protection des données personnelles et sensibles ne sont pas abordées de manière consolidée. Il n'existe donc pas de système de collecte de données au niveau du groupe.

4.6 *Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce*

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration.

Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à ce sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

4.7 *Quitus*

Enfin, nous vous demandons de donner quitus entier et définitif aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice écoulé.

Le conseil d'administration vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Pour le Conseil d'Administration

Bruno Vanryb

Président

Annexe 1 – Capital

Tableau des délégations de pouvoirs et de compétence au Conseil d'Administration à la date du rapport

Assemblée	Résolution	Objet	Type de valeurs mobilières	Prix d'émission	Plafond	Durée	Utilisation (U) Solde (S)
AGM 06/12/2011	11 ^e	Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières, dans la limite de 5% du capital	actions ordinaires de la Société ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	NA	5 % du capital de la Société	26 mois	U : 0 S : 5% du capital
AGM du 29/11/2012	11 ^e	Délégation de pouvoirs au conseil d'administration en vue de l'attribution gratuite d'actions ordinaires existantes et/ou à émettre de la Société	actions ordinaires existantes ou actions nouvelles à émettre	NA	900 000 actions	38 mois	U : 900 000 S : -
AGM 29/11/2012	14 ^e	Délégation de compétence au conseil d'administration d'augmenter le capital par émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant, immédiatement ou à terme, accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires		NA	6 000 000 actions	26 mois	U : 0 S : 6 000 000
AGM 29/11/2012	15 ^e	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes assurant la prise ferme des titres de capital de la Société			3 500 000 actions	18 mois	U : 1 850 000 S : 1 650 000

5 TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Aplitec				Ernst & Young			
	Montant en €	Montant en €	%	%	Montant en €	Montant en €	%	%
	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12
Audit								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	82 600	83 200	60 %	58%	64 500	83 200	35 %	39 %
- Filiales intégrées globalement	54 500	61 000	40 %	42%	105 000	129 410	57 %	61 %
<input type="checkbox"/> Missions accessoires								
- Emetteur					15 399		8 %	
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	137 100	144 200	100 %	100 %	184 899	212 610	100 %	100 %
Autres prestations		-		-		-		-
Sous-total		-		-		-		-
Total	137 100	144 200	100 %	100 %	184 899	212 610	100 %	100 %